

**Classes préparant
au baccalauréat technologique**

Musique (F11)

**Options : Instrument
Danse**

LISTE ET RÉFÉRENCES DES TEXTES OFFICIELS
RELATIFS AUX CLASSES PRÉPARANT AU B.Tn MUSIQUE
OPTIONS : INSTRUMENT ; DANSE

Arrêté du 4 juillet 1961

B.O. n° 28 du 24 juillet 1961, p. 2705

Circulaire n° IV-68-321 du 2 août 1968

B.O. n° 26 du 29 août 1968, p. 2269

Arrêté du 10 août 1972

B.O. n° 32 du 31 août 1972, p. 3050

Circulaire n° 72-248 du 20 novembre 1972

B.O. n° 45 du 30 novembre 1972, p. 3881

Arrêté du 12 mars 1973

B.O. n° 15 du 12 avril 1973, p. 1244

Arrêté du 27 mars 1973

B.O. n° 25 du 21 juin 1973, p. 1976

Arrêté du 30 mai 1973

B.O. n° 25 du 21 juin 1973, p. 2001

Arrêté du 16 février 1977

B.O. n° 12 du 31 mars 1977, p. 883

Arrêté du 5 octobre 1979

B.O. n° 44 du 6 décembre 1979, p. 2959

Arrêté du 5 juillet 1983

B.O. n° 34 du 29 septembre 1983, p. 3053

HORAIRES

(Annexe I de l'arrêté du 16 février 1977
modifié par l'arrêté du 5 octobre 1979)

Disciplines	Seconde	Première	Terminale
I. Enseignements généraux			
Français	4	4	2
Philosophie	—	—	4
Initiation au monde contemporain	2	1	—
Histoire de l'art et des civilisations	—	1	1
Langue vivante I	3	3	3
Mathématiques	3	4	3
Sciences physiques	2	2	2
Enseignement renforcé au choix :			
Philosophie ou mathématiques	1 (1)	1 (1)	2
II. Enseignements professionnels			
<i>Option « Instrument »</i>			
Exécution instrumentale	2	2	2
Histoire de la musique	1,5	1,5	1,5
Dictée	1	1	1
Analyse	1,5	1,5	1,5
Lecture à vue instrumentale	0,5	0,5	0,5
Musique d'ensemble	1,5	1,5	1,5
Harmonie ou solfège	2	—	—
Techniques du son	—	1	1
Organologie	—	—	1
<i>Option « Danse »</i>			
Exécution chorégraphique	6	5	5
Dictée	1	1	1
Analyse musicale	1	1	1
Histoire de la musique et de la danse	1,5	1,5	1,5
Scénographie	—	—	1
Anatomie	—	1	1
Education physique et sportive	5	5	5
III. Enseignements facultatifs			
Langue vivante II ou langue ancienne	3	3	3
Education artistique (dessin, arts plastiques)	2	2	2
Harmonie ou solfège ou chorégraphie	—	2	2
Préparation à la vie sociale et familiale	—	1	1
(1) Mathématiques seulement.			

PROGRAMMES

(Arrêtés des 10 août 1972, 12 et 27 mars 1973, 30 mai 1973, 1^{er} octobre 1973, 16 février 1977, 5 octobre 1979 et 5 juillet 1983 ; circulaires n^{os} IV-68-321 du 2 août 1968 et 73-038 du 16 janvier 1973)

DISCIPLINES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Enseignements obligatoires

FRANÇAIS

CLASSE DE SECONDE

I. Etude de la langue et de la littérature

A l'occasion de l'explication des textes :

a) Notions d'histoire de la langue et du vocabulaire. Vocabulaire : mots disparus, mots vieilliss, mots nouveaux. Sens des mots : sens disparus, sens nouveaux ; tours anciens et tours nouveaux ;

b) Notions suivies sur l'histoire de la littérature française du début du XVI^e siècle au début du XVIII^e siècle (ces notions seront données à l'aide de l'explication de textes spécialement groupés à cet effet) ;

c) Etude de la versification : les sonorités, les coupes, la période rythmique : étude des strophes usuelles et des principaux poèmes à forme fixe.

A l'occasion des compositions françaises :

a) Contrôle de l'orthographe, de la correction grammaticale et de la propriété des termes ;

b) Initiation à l'art d'écrire : le mot et l'idée (exagérations, atténuations, images, comparaisons) ;

— la phrase, expression d'une idée ; la phrase affective ; la période ; l'harmonie de la phrase et le choix de la forme ;

— le développement et l'enchaînement des idées ; étude de la construction du paragraphe ;

— la probité intellectuelle ; la sincérité ; l'accord de la pensée et de la forme.

II. Exercices d'application

Explication de textes et lectures suivies et dirigées. Récitation de textes précédemment expliqués et exercices de diction. Lectures faites hors de la classe et donnant lieu à de brefs comptes rendus ou à des interrogations habituant les élèves à s'exprimer avec correction et aisance.

Exercices oraux consistant à résumer des textes lus : exercices collectifs consistant à composer des plans et à construire des paragraphes sur des sujets donnés.

Exercices écrits de composition française : narrations, portraits, lettres, discours, dialogues, petits sujets littéraires ou moraux.

Exercices de versification.

Exercices de conversation et de discussion dirigée.

III. Auteurs

Instructions pédagogiques

Les maîtres ne négligeront pas les œuvres qui, tout en offrant un intérêt largement humain, constituent en même temps des témoignages sur les conditions matérielles, économiques et sociales de la civilisation.

Mais la curiosité de ces problèmes concrets, que posent notamment des textes comme ceux de La Bruyère, de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, certains romans ou comédies des XVIII^e et XIX^e siècles, ne devra pas faire passer au second plan le souci indispensable de garder à l'enseignement des lettres son caractère de discipline désintéressée et culturelle.

Explications françaises et lectures suivies et dirigées communes

Morceaux choisis de prose et de vers des écrivains français au XVII^e siècle à nos jours ;

Anthologie du XVI^e siècle ;

Corneille : une pièce au choix ;

Racine : une pièce au choix ;

Molière : une pièce au choix ;

Bossuet : Sermons et Oraisons funèbres ;

La Fontaine : Fables, livres VII-XII ;

La Bruyère : Caractères ;

Montesquieu : Grandeur et décadence. Lettres persanes ;

Voltaire : contes et lettres choisies ;

Extraits des romanciers du XIX^e siècle ;

Anthologie des poètes du XIX^e siècle.

Lectures suivies et dirigées

Textes étrangers traduits en français, ayant des rapports avec la littérature française. (Le professeur choisira de préférence les littératures des langues qui ne sont pas enseignées dans la classe.)

- a) Littérature allemande : les Nibelungen, Goethe, Schiller ;
- b) Littérature anglaise : Shakespeare, Walter Scott, poètes lyriques du XIX^e siècle ;
- c) Littérature espagnole : le romancero ; Cervantes : Don Quichotte ; le théâtre du XVIII^e siècle ;
- d) Littérature italienne : Dante, Pétrarque, Manzoni ;
- e) Principaux courants de la littérature contemporaine : Tolstoï et Dostoïevski, Ibsen, Kipling, d'Annunzio.

CLASSE DE PREMIÈRE

I. Exercices pratiques

- a) Compte rendu de travaux écrits faits hors de la classe à raison d'un travail par quinzaine (compositions françaises, résumés, commentaires de textes, exercices de rédaction...);
- b) Exercices collectifs de composition et de rédaction ;
- c) Entraînement à l'expression orale (courts exposés oraux présentés par les élèves et suivis d'une discussion).

II. Etude des auteurs

Sous la forme de lectures suivies ou de lectures expliquées, on étudiera des textes d'auteurs anciens ou d'auteurs modernes présentant une valeur littéraire incontestable, propres à susciter une réflexion personnelle sur les grands problèmes moraux ou sociaux et à développer le goût de la lecture et de la culture désintéressée. Parmi ceux-ci, on peut également prévoir l'étude de textes qui traitent de questions intéressant la musique (histoire, critique, esthétique).

CLASSE TERMINALE

I. Auteurs

Sous la forme de lectures suivies ou de lectures expliquées, on étudiera des textes littéraires de large culture en donnant une place prépondérante aux

auteurs contemporains. On fera naturellement une place particulière aux auteurs qui traitent de la musique (histoire, critique, esthétique).

II. Exercices pratiques

On donnera une place prépondérante à l'entraînement à l'expression orale, sous la forme d'exposés suivis de débat.

Les exposés pourront être des comptes rendus de lecture, en liaison avec l'étude des auteurs, ou être consacrés à quelques problèmes moraux, sociaux, artistiques, de la vie moderne.

Les exercices oraux donneront lieu à quelques exercices écrits (prise de notes, rédaction de procès-verbal ou de synthèses personnelles à la suite d'un exposé ou d'un débat, résumé d'un article de critique, etc.) dans une vue plus pratique que scolaire. On s'efforcera par ces exercices d'entraîner les élèves à une rédaction concise, précise et correcte.

PHILOSOPHIE

CLASSE TERMINALE

Arrêté du 5 juillet 1983

Le programme se compose :

- d'une liste de notions suivie de questions au choix ;
- d'une liste d'auteurs.

Ces deux éléments du programme seront étudiés conjointement.

I. Notions

Dans les sections A, B, C, D, E, F 11, les notions sont groupées par thèmes fondamentaux.

Dans le programme de ces sections, des groupements sont proposés parmi d'autres possibles. En effet, certaines notions, par exemple l'imagination, pourraient aussi trouver place au sein d'un autre groupement, par exemple « l'homme et le monde » : il suffit que toutes les notions du programme soient examinées.

L'étude des notions est toujours déterminée par des problèmes philosophiques dont le choix et la formulation sont laissés à l'initiative des professeurs.

Les notions qui figurent sous chacun des titres indique non pas des chapitres successifs, mais des directions dans lesquelles la recherche et la réflexion sont invitées à s'engager.

Dans les sections F, G et H, en raison de l'horaire restreint de ces sections, le programme se compose uniquement de notions non regroupées en thèmes. Mais, ainsi qu'il en est pour le programme des autres sections, le choix et la formulation des problèmes philosophiques qui déterminent l'étude des notions sont laissés à l'initiative des professeurs. L'ordre d'énumération choisi pour les notions du programme n'impose pas d'ordre obligatoire à leur examen.

Les questions au choix — deux questions en section A, une question dans les sections B, C, D, E, et dans les classes préparant aux baccalauréats technologiques F, G et H — ne doivent pas être considérées comme s'ajoutant aux programmes de notions ; elles en constituent d'éventuels approfondissements. Toutefois, il n'est pas exclu que, dans les sections à programme léger, telles F, G et H, la question choisie puisse être sans rapport direct avec le programme de notions. Le professeur retiendra, parmi les questions au choix, celle qui lui paraîtra associer le mieux la réflexion philosophique et les intérêts de la classe.

Dans chaque section, le temps réservé à l'étude de ces questions sera proportionné au nombre d'heures dont dispose l'enseignement philosophique ; il ne dépassera pas un cinquième de ce nombre dans l'ensemble de l'année scolaire.

Classe terminale conduisant au baccalauréat de technicien F11

L'homme et le monde

La conscience.
L'inconscient.
Les passions.
Autrui.
Le temps.
L'histoire.

La connaissance et la raison

Le langage.
Théorie et expérience.
Logique et mathématique.
La connaissance du vivant.
Constitution d'une science de l'homme (un exemple).
La vérité.

La pratique et les fins

Le travail.
La technique. L'art. La religion.
L'Etat.

Questions au choix.

I. Etude analytique et critique d'un certain nombre de concepts et de thèmes métaphysiques (par exemple : l'être et le néant, l'essence et l'existence, l'absolu, Dieu...).

II. Réflexion critique concernant quelques théories et quelques concepts fondamentaux d'ordre scientifique ou technologique étudiés en eux-mêmes et, le cas échéant, dans leur histoire (par exemple : le nombre, les ensembles, la matière, l'évolution, le comportement, la parenté, modèle, structure, système, régularisation, norme...).

III. Réflexion critique concernant quelques concepts fondamentaux d'ordre esthétique (par exemple : imitation, création...).

IV. Réflexion critique sur les problèmes fondamentaux de l'éducation (par exemple : les « modèles » éducatifs, école et société...).

V. Etude d'œuvres de caractères religieux ou littéraire (par exemple : la Bible, les tragiques grecs...) ou scientifique (par exemple : textes de Galilée ou de Darwin, de Mauss ou de Lévi-Strauss...) ou technologique (par exemple : extraits d'articles de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert...) pouvant intéresser la réflexion philosophique.

VI. Etude d'une doctrine, d'un courant ou d'un moment de la pensée ayant joué un rôle majeur dans l'histoire de la culture (par exemple : le stoïcisme, le libéralisme, les lumières...).

VII. Etudes analytiques et critiques de notions et de thèmes ne figurant pas au programme, mais en liaison avec ce programme (par exemple : en liaison avec l'espace : le corps ; en liaison avec le travail : les loisirs ; en liaison avec la société : l'idéologie ; en liaison avec la technique : schéma et schème...).

VIII. Etude de questions propres au monde contemporain dans leur rapport avec une problématique philosophique.

II. Auteurs

Il n'y a pas lieu d'établir une liste des œuvres dont l'analyse peut contribuer à l'étude des notions du programme. Le professeur choisit dans ces œuvres des textes qui répondent aux besoins philosophiques de son enseignement. Mais dans toutes les classes terminales, on entreprendra l'étude suivie d'œuvres philosophiques choisis dans une liste limitative.

Cette liste est celle à laquelle se réfèrent les épreuves orales du baccalauréat (1). Parmi les œuvres des auteurs dont le nom figure sur cette liste, le professeur choisit celles dont l'analyse peut être entreprise en même temps que l'étude des thèmes et en relation avec elle.

(1) Pour les terminales qui comportent un oral, une note indiquant les œuvres étudiées figurera sur le livret scolaire des candidats ou sera remise à l'examinateur par les candidats sans livret.

Telle œuvre sera étudiée dans son ensemble : le professeur délimite alors les passages qui feront expressément l'objet d'une explication de texte. Telle autre sera étudiée dans certaines de ses parties : celles-ci auront une certaine ampleur, formeront un tout et présenteront un caractère de continuité.

Dans toutes les sections, au moins l'une des œuvres choisies sera de l'un des auteurs dont le nom est précédé d'un astérisque.

Dans chaque section, le nombre d'œuvres, proportionné à l'horaire, s'établit comme suit :

En section A

Trois œuvres au minimum, choisies au moins dans deux périodes différentes (la liste des œuvres fait apparaître trois périodes : l'Antiquité et le Moyen Age, la période moderne, la période contemporaine).

De ces trois œuvres, l'une au moins sera étudiée dans son ensemble. Si deux œuvres sont choisies dans la même période, l'une au moins d'entre elles doit être d'un auteur dont le nom est précédé d'un astérisque.

En section B

Deux œuvres au minimum, dont l'une au moins sera choisie dans l'Antiquité et le Moyen Age ou dans la période moderne.

De ces deux œuvres, l'une au moins sera étudiée dans son ensemble.

En sections C, D, E, F₁₁

Une œuvre au minimum, étudiée soit dans son ensemble, soit dans certaines de ses parties.

En classes terminales F, G, H (à l'exception de la section F₁₁)

L'étude des œuvres devra être adaptée à l'horaire de la classe ; elle ne prendra pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique.

★

* Platon - * Aristote - Epicure - * Lucrèce - * Epictète - Marc Aurèle - saint Augustin - saint Thomas.

Machiavel - Montaigne - Hobbes - * Descartes - Pascal - * Spinoza - Malebranche - Leibniz - Montesquieu - Hume - * Rousseau - * Kant.

* Hegel - * Comte - Cournot - Kierkegaard - Marx - Nietzsche - Freud - * Husserl - * Bergson - Alain - Bachelard - Merleau-Ponty - Sartre - Heidegger.

INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN

CLASSE DE SECONDE

Histoire

De la fin du second Empire à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

La troisième République

1. Son établissement :
Les lois constitutionnelles ;
L'évolution du régime républicain ;
Son œuvre : législative, économique, sociale.
2. L'évolution des Etats-Unis au XIX^e siècle. Le peuplement.
3. Le problème de l'Extrême-Orient : le Japon et la Chine.
4. Influence de la science et de la technique sur la vie politique, sur la vie économique, sur la vie sociale et sur la répartition de la population.
5. L'expansion coloniale, la colonisation, la recherche des débouchés aux XIX^e et XX^e siècles :
Formation et organisation de l'Empire britannique ;
Formation du second Empire colonial français.
6. L'Empire allemand de 1871 à 1914.
7. La guerre de 1914 à 1918 :
Causes et faits principaux ;
Les conséquences politiques, économiques et sociales de la guerre ;
La Société des Nations et le Bureau international du travail.
8. Les nouveaux aspects de l'Europe : la révolution de 1917 et la création de l'U.R.S.S. Son évolution.
9. La crise économique mondiale et ses conséquences :
a) Renforcement ou établissement des dictatures. L'Italie fasciste. Le national-socialisme en Allemagne. Les crises ibériques. Les essais d'autarcie ;
b) La France. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Leurs difficultés.
10. Les préludes de la guerre. Faillite de la sécurité collective. Premières agressions. Déclenchement de la guerre de 1939.

Lorsque le sujet traité s'y prêtera, la leçon d'histoire sera complétée par quelques notions d'instruction civique conformément au programme fixé par l'arrêté du 4 juillet 1961 (1).

Géographie

I. La terre

1. Bref rappel des notions relatives au globe terrestre :

Forme, dimensions, méridiens, parallèles, équateur, pôles, longitude, latitude, tropique, cercles polaires.

2. Le mouvement de rotation et ses conséquences (le problème de l'heure). Le mouvement de translation et ses conséquences (saisons).

3. La représentation de la terre : le problème des cartes, les principales cartes de France : 1/80 000, 1/200 000, 1/50 000, en couleurs, la nouvelle carte au 1/20 000 et ses photographies aériennes.

II. Le sol

1. Les matériaux de l'écorce terrestre : les roches (classification et propriétés) : les roches sédimentaires, les grandes ères géologiques, les cartes géologiques, les sols.

2. Le relief :

a) Ses aspects : montagnes (massifs, chaînes, volcans), plateaux, plaines (bassins sédimentaires, plaines d'effondrement) ;

b) Sa formation : affaissements et soulèvements, plissements, failles, phénomènes volcaniques, tremblements de terre, hypothèses sur les causes de ces actions internes ;

(1)

Arrêté du 4 juillet 1961

CLASSE DE SECONDE

L'organisation de la vie politique.

I. Les conditions de la vie politique :

1° La devise républicaine ;

2° Les grandes étapes de la liberté : antiquité classique ; « habeas corpus » ; Déclaration d'indépendance américaine ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ; la Résistance ;

3° L'exercice des libertés : liberté de conscience, liberté politique, liberté d'expression, liberté d'association, liberté syndicale, etc.

4° Comment se perd la liberté : les dictatures.

II. La Constitution :

Principe et rôle d'une constitution.

1° Le pouvoir exécutif : le Président de la République et le Gouvernement ;

2° Le pouvoir législatif : le Parlement ;

3° L'autorité judiciaire ;

4° Le Conseil constitutionnel.

Le programme sera coordonné avec le programme d'histoire, de lettres et de langues vivantes.

c) Sa destruction : les différents modes d'érosion :

Etude de l'érosion fluviale : mécanisme, résultats ; le modelé karstique (Causse), les formes caractéristiques de bassins (côtes du Bassin parisien), des plissements (Jura), des vieilles pénéplaines (relief appalachien) ;

L'érosion glaciaire ;

L'érosion éolienne.

III. Les océans et les mers

1. Brèves notions sur les océans, les eaux marines, les courants.

2. Etude de l'érosion marine et de la forme des côtes.

IV. L'atmosphère

Les éléments du climat : température, précipitations, pressions et vents. Les types de temps.

V. Les grandes zones climatiques et les genres de vie

1. Zones où l'influence de la nature est prédominante :

Zone équatoriale (Afrique) ;

Zone tropicale (Afrique, Asie des moussons) ;

Zone désertique (Sahara) ;

Zone polaire (signaler son actualité).

Etudier, pour chaque zone, les conditions physiques (climat, sol, paysage végétal, hydrographie) et les conditions humaines (population, habitat, activités).

2. Zone tempérée :

a) L'aspect physique : climat océanique, climat continental, climat méditerranéen.

Etudier, en liaison avec chaque climat, le sol, le paysage végétal, le régime des cours d'eau ;

b) L'aspect humain :

Les sociétés méditerranéennes ;

Les sociétés à techniques évoluées de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale ;

Les sociétés à hautes techniques mécanisées (U.R.S.S., USA).

Etudier la population, l'habitat rural et les structures agraires, les activités agricoles, la pêche, les villes, l'industrie, les relations et le commerce.

3. Climat de montagne et vie montagnarde.

VI. La population du globe

Son importance, son accroissement, sa répartition, ses migrations, ses ressources.

Il est demandé de consacrer dans l'ensemble de l'année, le même temps à la géographie humaine et à la géographie physique.

CLASSE DE PREMIÈRE

Histoire

1. La situation internationale en 1939.
2. La Seconde Guerre mondiale :
Les victoires de l'Allemagne et de ses alliés ;
L'Europe sous la domination hitlérienne ;
La défaite de l'Allemagne et de ses alliés ;
Bilan de la Seconde Guerre mondiale : l'O.N.U.
3. L'accession à l'indépendance des anciennes colonies.
4. Les principales puissances (aspects politiques, économiques, sociaux, culturels) depuis 1945 (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne occidentale, U.R.S.S. et pays européens d'économie socialiste, Chine, Japon).
5. Aspects et problèmes :
Du monde musulman, de l'Afrique et du Proche-Orient ;
De l'Afrique noire ;
De l'Asie du Sud et du Sud-Est ;
De l'Amérique latine.
6. Les relations internationales depuis 1945.
7. Les bouleversements scientifiques et techniques dans le monde contemporain.

Géographie

(Les grandes puissances économiques du monde)

I. La France

1. Les conditions générales de l'économie française.
2. Les sources d'énergie.
3. L'agriculture.
4. Les industries.
5. Les voies de communication et le commerce.
6. Quelques types de régions industrielles :
La région parisienne ;
La région Rhône-Alpes ;
La région du Nord.

II. Les autres puissances

1. Les Iles britanniques.
2. Les pays de l'Europe des Six.
3. L'U.R.S.S.
4. Les Etats-Unis.
5. La Chine.
6. Le Japon.

Nota. — Dans le cadre du programme ci-dessus le professeur dégagera les faits essentiels, les idées motrices, les lignes directrices les plus propres à permettre la compréhension de l'évolution du monde contemporain et sa situation actuelle.

HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

CLASSE DE PREMIÈRE

I. Notions sommaires sur la civilisation du Moyen Age

Le ressort religieux de cette civilisation.

L'architecture et la sculpture romanes (ne pas insister sur la diversité régionale).

L'architecture et la sculpture gothiques (mentionner l'évolution, mais s'en tenir seulement à l'étude approfondie des grandes cathédrales des XII^e et XIII^e siècles).

II. Quelques aspects de la Renaissance

Ce que représente le retour à l'antique.

Quelques figures de proue de la Renaissance italienne : Boticelli, Vinci, Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Donatello, Verrochio.

Un visage de la Renaissance française : les châteaux de la Loire.

III. Le XVII^e siècle

Baroque et classicisme : caractères généraux.

L'art versaillais.

Quelques grands peintres européens : le Caravago, Poussin, Rembrandt, Rubens, Velasquez.

CLASSE TERMINALE

I. Le XVIII^e siècle

La maîtrise artistique de la France (à comparer avec son magistère intellectuel).

Son expression dans l'architecture, la peinture et les arts mineurs (surtout mobilier).

Son rayonnement en Europe.

L'originalité picturale anglaise : Reynolds, Gainsborough.

L'originalité architecturale allemande : le rococo.

II. Les étapes essentielles de la peinture au XIX^e siècle

La peinture romantique.

Les caractères généraux. Relations avec la littérature romantique.

Les grands noms du romantisme : Goya, Delacroix, Turner.

L'impressionnisme : l'exaltation de la lumière.

Van Gogh, Gauguin, Cézanne.

III. La révolution plastique du XX^e siècle

(Étude sommaire)

Fauvisme, cubisme, abstraction, surréalisme.

Les nouvelles données de la sculpture et de l'architecture.

Langue vivante I (1)

L'enseignement des langues vivantes en Seconde a fait l'objet de la circulaire n° 70-349 du 1^{er} septembre 1970. Les instructions incluses seront judicieusement appliquées au contexte particulier de la formation du futur bachelier.

(1)

Circulaire n° 70-349 du 1^{er} septembre 1970

(Établissements d'enseignement élémentaire et secondaire : sous-direction de l'organisation pédagogique et de la vie scolaire)

Instructions relatives à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées techniques.

L'enseignement technique accorde aujourd'hui aux langues vivantes une importance croissante. Les besoins du marché commun, le développement du tourisme, l'afflux des étrangers dans notre pays, les contrats qui se multiplient dans tous les secteurs, économiques ou autres, entre professionnels de la même branche de différentes nations, la nécessité de lire dans le texte des revues étrangères spécialisées,

Suite de la note pages suivantes

la perspective aussi pour les jeunes techniciens d'obtenir plus facilement un poste convoité s'ils peuvent se prévaloir de la connaissance d'une ou plusieurs langues vivantes, autant de raisons qui sont à l'origine de cet intérêt accru pour l'étude des langues vivantes.

Justement parce que, plus que partout ailleurs, la notion d'efficacité reste présente à l'esprit de tous, maîtres et élèves, il est indispensable de fournir d'abord aux futurs techniciens les connaissances de base dont ils pourront tirer parti dans toutes les circonstances de la vie, c'est-à-dire la possession effective d'une langue courante, pratique toujours disponible et toujours parfaite.

Cette nécessité absolue de donner la priorité à cette base élémentaire solide, interdit toute ambition démesurée dans l'acquisition de la langue technique proprement dite. Il serait plus dangereux qu'utile d'enseigner sans formation générale suffisante, une langue d'une spécialisation trop poussée et trop rigide qui risquerait elle-même d'être vite dépassée par l'évolution rapide des différentes techniques. Le but à atteindre dans ce domaine, c'est, tout en enseignant aux élèves les éléments généraux du langage technique d'usage courant, de les préparer à acquérir par la suite l'instrument plus spécialisé dont ils pourront avoir besoin.

D'autre part, le technicien, pour garder un contact fructueux avec les étrangers rencontrés dans sa vie professionnelle, devra être informé des conditions économiques et sociales qui leur sont propres et comprendre leurs mœurs, leurs traditions et leurs attitudes d'esprit. Il serait enfin indigne de notre enseignement de ne pas réserver sa part à la formation humaine. Pour reprendre les paroles de Langevin : « Il est indispensable que la spécialisation ne soit pas un obstacle à la compréhension de plus vastes problèmes et qu'une large et solide culture libère l'homme des étroites limitations du technicien. »

Il n'y a donc pas de cloisonnement, de coupure véritable entre l'enseignement technique et l'enseignement traditionnel qui, tous deux, insistent sur la nécessité d'une base élémentaire solide et d'un entraînement constant à l'expression orale. Les professeurs de langues vivantes de l'enseignement technique liront avec fruit les instructions ministérielles du 1^{er} décembre 1950, complétées par l'additif du 28 août 1969, celles du 26 juillet 1966 sur les classes du second cycle ainsi que les instructions particulières aux diverses langues.

★

La réforme de ces dernières années, en ne laissant aux lycées techniques que les classes du second cycle, a profondément modifié leur mode de recrutement. Dorénavant, leurs élèves auront tous reçu un enseignement de langues vivantes dans les C.E.S. ou les C.E.G., c'est-à-dire, en principe, le même entraînement linguistique que leurs camarades entrant dans les sections littéraires ou scientifiques du second cycle. Dans toutes les sections du premier cycle, la priorité est donnée à l'enseignement d'une langue aussi proche que possible de la langue orale courante. Pour bien marquer la nécessité d'atteindre un niveau sensiblement égal dans tous les établissements et pour fixer les limites des notions raisonnablement exigibles à la fin de la classe de Troisième, l'inspection générale a publié récemment pour certaines langues une progression grammaticale. On doit pourtant prévoir, du moins pendant quelques temps encore, chez les élèves recrutés par les lycées techniques une certaine disparité des connaissances et une certaine inégalité dans l'aptitude à manier la langue.

Aussi, conviendra-t-il de consacrer toute l'année de Seconde à un entraînement linguistique qui visera, par la pratique constante de l'échange dialogué entre maître et élèves, à renforcer les connaissances acquises et surtout à créer les habitudes de langage qui permettront leur utilisation spontanée. Ainsi pourra-t-on espérer parvenir à une certaine homogénéité qui, seule, permettra un travail fécond et une progression continue en Première et en Terminale, classes dans lesquelles cet entraînement sera poursuivi de façon à la fois méthodique et souple en même temps que sera entreprise l'initiation au vocabulaire spécialisé.

Il faudra, dès le début, vérifier et, le cas échéant, rectifier les habitudes de prononciation acquises au cours du premier cycle et insister, en particulier, sur le rythme et la mélodie de la phrase. On veillera à la compréhension auditive tout autant qu'à l'expression orale spontanée. Pour ce faire, on évitera l'élocution lente et artificielle de certains professeurs qui, croyant se faire plus facilement comprendre des élèves, ne leur donnent, pour tout modèle, qu'une parodie de la langue enseignée. On observera, au contraire, le rythme normal de la conversation et l'on mettra aussi les élèves en contact avec une langue parfaitement authentique en utilisant des enregistrements de locuteurs étrangers.

Il est inutile et dangereux d'accroître inconsidérément la masse des matériaux linguistiques mis à la disposition des élèves. Seuls ceux appartenant à la langue usuelle seront retenus et réemployés fréquemment dans des phrases spontanées pour en assurer l'assimilation complète. Par contre, ceux qui ne lui appartiennent pas seront simplement signalés au passage. On évitera en grammaire, dans toute la mesure du possible la formulation des règles théoriques qui gênent souvent le réflexe et ne conduisent pas à l'acquisition des automatismes essentiels. On préférera les exercices structuraux de substitution, de transformation ou d'imitation qui conduiront à leur application immédiate et spontanée.

Afin d'échapper à l'impression lassante du déjà vu ou du déjà entendu que pourraient donner certaines révisions, on renouvellera les centres d'intérêt et l'on choisira, pour illustrer ces derniers, des documents authentiques qui seront du niveau de ces adolescents et répondront à leurs goûts et à leurs préoccupations.

Ces documents, retenus pour leur valeur de témoignage ou leur qualité humaine, auront trait à des situations concrètes, à des questions de civilisation et aux problèmes du monde d'aujourd'hui. Sans négliger pour autant l'explication de texte, le professeur aura toute latitude de varier les exercices, de procéder à des commentaires de gravures ou de scènes reproduites dans les journaux quotidiens ou hebdomadaires, à des résumés de lectures cursives (et plus tard de conférences ou de pièces de théâtre), à l'exploitation de toutes sortes de documents imprimés ou sonores, tels de brèves enregistrements d'émissions radio-phoniques étrangères. Ces différentes variations ne seront introduites que dans la mesure où elles s'intégreront dans le travail régulier de la classe, sans qu'il doive jamais en résulter aucune perte de temps.

Lorsque la langue de base aura été assimilée, on devra entreprendre l'initiation à la langue technique de la profession (industrie, commerce, administration). Il ne saurait être question de lui accorder une place exclusive. Rien ne serait plus contraire aux exigences d'une méthode active que de donner à l'étude des différents programmes l'allure de cours théoriques professés *ex cathedra*. Toute leçon dogmatique est à exclure sans la moindre hésitation. On organisera l'entraînement à l'expression orale, correcte et spontanée sous forme de conversation autour de vocabulaires technologiques appropriés en procédant comme pour la révision du vocabulaire fondamental. Le professeur s'appuiera toujours davantage sur des notices techniques, des articles de revues professionnelles et autres documents, pourvu qu'ils soient rédigés dans une langue suffisamment simple.

C'est avec prudence et discernement qu'il dispensera cet enseignement. Il n'a pas en effet pour mission de s'improviser professeur de technologie en toutes sortes de spécialités ni même de technologie générale. Il ne saurait enseigner aux élèves des mots ou des expressions dont l'équivalent français n'aurait pas pour eux une signification précise. Il suivra donc à distance les enseignements de base donnés dans la langue maternelle sous peine de se heurter à des obstacles quasi insurmontables. Lorsque certaines notions seront par trop techniques, il ne perdra pas un temps précieux à les découvrir en langue étrangère et se contentera d'une traduction. Guidé par l'expérience et toujours averti du niveau et de l'acquis de ses élèves dans leur propre spécialité, il restera, en dernière analyse, le meilleur juge de la conduite à tenir en la matière.

Il n'est pas inutile cependant de le mettre en garde contre une tendance naturelle à exagérer peu à peu la technicité du langage enseigné, à se perdre dans les détails et à charger inconsidérément la mémoire des élèves de termes peu courants, qu'on trouvera, de toute façon, en cas de besoin, dans les dictionnaires spécialisés. Il serait bon qu'une bibliographie sommaire des ouvrages auxquels ils pourraient éventuellement avoir recours fût remise aux élèves au moment qui paraîtra le plus opportun. Le maître, quant à lui, doit se contenter d'un vocabulaire limité en s'appuyant toujours sur de solides fondations linguistiques.

La traduction reste un exercice essentiel, non seulement à cause de son rôle formateur et culturel, mais en raison de sa valeur pratique. Le futur technicien a besoin de connaître l'équivalent, exact et bien français du terme qu'on lui a enseigné. Professionnellement, il doit apprendre à traduire avec rigueur une lettre commerciale, un article de revue spécialisée, un mode d'emploi particulièrement délicat.

On conçoit dans ces conditions que le rôle du professeur de langues vivantes dans l'enseignement technique dépend en grande partie de ses qualités personnelles et de ses initiatives. Plus que dans tout autre enseignement, étant donné la diversité du recrutement des élèves, leurs différences sensibles d'âge ou d'origine sociale, il doit faire preuve de souplesse, d'un sens aigu de l'adaptation à son auditoire, savoir choisir les textes qui retiendront son attention, le ton à employer, la façon d'aborder le dialogue. Plus que partout ailleurs, il lui est indispensable de garder le contact avec ses collègues des autres disciplines et de se tenir au courant des connaissances acquises par ses élèves pour réaliser la coordination et les mises à jour qui rendront son enseignement plus vivant et plus efficace. Il lui faudra aussi avoir des notions assez étendues et précises sur la spécialité de ses élèves, qu'il s'agisse de commerce, de droit, de textile, de métallurgie ou d'hôtellerie.

Pour qui la comprend bien, la tâche du professeur de langues vivantes dans l'enseignement technique est particulièrement attachante car il a l'occasion de se renouveler sans cesse, ne serait-ce que dans la recherche continue de documents marqués du sceau de l'actualité et de méthodes toujours plus efficaces d'entraînement à la pratique de la langue parlée.

Le principe fondamental de tout enseignement de langues vivantes, tendant à former l'esprit des élèves, repose sur la pratique constante de l'échange dialogué entre maître et élève et fait donc appel à la méthode active. Les indications données pour la Seconde au sujet de l'utilisation des auxiliaires audio-visuels restent évidemment valables pour la Première et la Terminale.

En Première, tout en poursuivant l'effort pour renforcer la connaissance de la langue courante, on procédera à une initiation prudente au vocabulaire professionnel et technique.

En classe Terminale, on continuera à veiller au développement et à l'enrichissement de tous les moyens d'expression et on poursuivra l'étude de la langue technique en restant dans des limites raisonnables et en tenant compte du niveau des élèves.

On consolidera l'enseignement grammatical en procédant à sa révision et à son élargissement toujours à l'occasion d'exercices oraux et écrits et de l'étude des textes...

Exercices

Les exercices oraux consisteront en explications et en résumés de textes, de préférence enregistrés, suivis d'une discussion conduite dans la langue étrangère et d'une traduction. On utilisera le plus possible les moyens audio-oraux pour développer la compréhension auditive d'une langue étrangère authentique.

Les exercices écrits consisteront en compositions et en versions accompagnées de questions, l'une d'entre elles pouvant se prêter à un plus large développement, également en une initiation à la correspondance internationale.

On renforcera les connaissances grammaticales à l'aide d'exercices structuraux, oraux et écrits, éventuellement de courts thèmes d'imitation.

Dans ces différents exercices, de même que dans le choix des thèmes, des textes et des documents, le professeur tiendra compte des aspects originaux des enseignements musicaux et restera en liaison constante avec ses collègues chargés de ces enseignements.

Il choisira des textes simples mais de qualité indiscutable empruntés soit à des œuvres littéraires, soit à des ouvrages et revues de vulgarisation traitant, en particulier, de l'histoire de la musique ou de l'activité musicale.

Autres activités

Les professeurs ne manqueront pas d'utiliser judicieusement les possibilités offertes par tous les moyens de transmission actuellement à leur disposition pour faire prendre à leurs élèves un contact direct avec la vie et la civilisation du pays auquel ils s'intéressent et développer en même temps leur aptitude à s'exprimer aussi spontanément que possible à l'oral ou à l'écrit.

En classe : projections ou auditions diverses, radio scolaire, disques, bandes magnétiques, etc., permettant d'introduire et d'illustrer un texte d'explication.

En dehors des heures de classe, avec le concours de l'assistant et selon les possibilités du professeur : séances de ciné-club, de télévision, suivies d'un entretien en langue étrangère, organisation de bibliothèques de classe et lectures personnelles dirigées.

Rappelons aussi l'importance capitale des voyages et des séjours à l'étranger, des appariements d'écoles et des échanges scolaires.

MATHÉMATIQUES

CLASSE DE SECONDE

Le programme ci-dessous fixe des *objectifs*, en laissant la liberté au professeur de choisir la voie à suivre et l'ordre d'exposition.

Les exemples cités sont donnés à titre indicatif : ils ne sont ni obligatoires, ni exhaustifs. Ce programme donne de nombreuses occasions de revoir les notions relatives aux relations, applications, structures ; aucune révision systématique n'est à faire à leur sujet.

A l'occasion des divers énoncés rencontrés, les élèves auront leur attention attirée sur le rôle joué en mathématiques par les principaux « connecteurs » (*et, ou, non, si... alors* et ses synonymes, *équivalent* et ses synonymes) et « quantificateurs » (*quel que soit, il existe*). Ils noteront leurs règles d'emploi, tant pour formuler les énoncés que pour conduire les raisonnements.

I. Algèbre linéaire et ses applications

Nota bene. — Dans toute cette partie, on s'attachera à montrer l'utilité de figures, soit que celles-ci représentent l'espace sensible dont on cherche à construire un modèle mathématique, soit qu'elles donnent une image suggestive d'une étude théorique ; on indiquera notamment des conventions relatives à la représentation de vecteurs.

1. Introduction à la notion d'espace vectoriel sur \mathbb{R}

Exemples d'ensembles où sont définies des combinaisons linéaires, et de sous-ensembles stables par combinaisons linéaires : *ensembles de fonctions numériques* (en particulier, fonctions numériques d'une variable réelle dont on fera l'étude et dont on donnera la représentation graphique, cf. II.2), \mathbb{R}^n pour quelques valeurs numériques de n (y compris $n = 1, 2$ ou 3), ensemble des « vecteurs du plan » (cf. Programme de géométrie de Quatrième et I.4). Exemples de combinaisons linéaires de vecteurs dans des situations qui préparent la définition des bases.

2. Mise en forme des résultats de l'étude précédente

Définition des espaces vectoriels sur \mathbb{R} , de leurs sous-espaces vectoriels, de la dépendance linéaire d'une famille de vecteurs. Bases et dimensions, coordonnées d'un vecteur dans une base : définition et exemples ; l'espace des données d'un vecteur dans une base : définition et exemples ; l'espace des « vecteurs du plan » a une infinité de bases qui ont toutes deux éléments.

(L'existence générale et la non-unicité des bases, la notion de dimension seront admises : aucune démonstration générale ne sera faite à ce sujet.) L'intersection de sous-espaces vectoriels est un sous-espace vectoriel.

3. Applications linéaires

Définition, exemples (homothéties, projections...). Isomorphismes d'un espace vectoriel sur un autre : une base à p éléments d'un espace vectoriel E détermine un isomorphisme de E sur \mathbb{R}^p .

Sur des exemples, image et noyau d'une application linéaire.

Equations linéaires : système de deux équations linéaires à deux inconnues.

4. Géométrie plane

Vecteurs et translations du plan étudié en classe de Quatrième.

Représentation vectorielle des droites du plan.

Exemples d'applications affines du plan dans lui-même : translations, homothéties, symétries, projections...

Repères cartésiens. Interprétation géométrique d'une équation linéaire, d'un système de deux équations linéaires à deux inconnues.

Rapport de projection orthogonale (rappel de la classe de Troisième) dans le plan euclidien : produit scalaire, c'est une forme bilinéaire symétrique définie positive sur l'espace vectoriel des « vecteurs du plan ». Application à des problèmes métriques, par exemple, transformation de l'expression $MA^2 + k MB^2$.

5. Géométrie de l'espace

Etude descriptive de l'espace physique dont on pourra construire un premier modèle en étendant les méthodes vectorielles utilisées dans le plan, les vecteurs ou translations décrivant alors un espace vectoriel de dimension 3 sur \mathbb{R} .

Positions relatives de droites et de plans de l'espace. (On pourra soit faire « constater » les résultats au cours de l'étude descriptive de l'espace, soit déduire certains d'entre eux de la représentation vectorielle des droites et plans qu'on aura introduite).

Représentation de droites et de plans en perspective cavalière et en géométrie descriptive. (On remarquera que, bien que les instruments de dessin utilisés soient le té, l'équerre, la règle graduée, seules des propriétés affines interviennent dans les dessins envisagés.)

II. Introduction à l'analyse

1. *Structure de corps de \mathbb{R}* (toute étude générale de la structure des corps est en dehors du programme) :

a) Rappel de Quatrième : application valeur absolue. Distance liée à la valeur absolue. Intervalle. Encadrement d'éléments de \mathbb{R} par des nombres décimaux. Ordre de grandeur d'un résultat ; chiffres significatifs.

b) Calculs approchés dans des applications concrètes (physiques, technologiques..., etc.).

On montrera que l'inégalité :

$$|x| \leq \frac{1}{2} \text{ entraîne } \left| \frac{1}{1+x} - (1-x) \right| \leq 2x^2$$

En outre, on admettra que pour a appartenant à

$$]-2, -\frac{1}{2}[\text{, } \frac{1}{2} < \text{l'inégalité } |x| \leq \frac{1}{2} \text{ entraîne } |(1+x)' - (1+ax)| \leq 8x^2.$$

Maniement de tables numériques ; usage d'une machine à calculer de bureau.

2. Fonctions numériques d'une variable réelle et leurs représentations graphiques.

Fonctions monotones dans un intervalle. Fonctions affines par intervalles.

$$\text{Fonctions } x \mapsto \frac{a}{x}.$$

Exercices de calcul sur les fonctions polynômes et les fonctions rationnelles.

3. Pour a strictement positif donné, homomorphisme $n \mapsto a^n$ de $(\mathbb{Z}, +)$ dans (\mathbb{R}^+, \times) .

Exemples d'utilisations physiques, technologiques ou économiques..., etc.

Maniement de la règle à calcul.

4. Polynôme du second degré à coefficient dans \mathbb{R} ; décompositions, somme et produit de ses racines éventuelles.

N.B. — Les problèmes proposés aux élèves, et dont les origines pourront être empruntées à d'autres disciplines que les mathématiques et pourront conduire à des équations et inéquations du premier ou second degré, devront en général comporter des questions de calcul numérique.

Portant sur des phénomènes connus des élèves, ils pourront être présentés de façon à nécessiter un travail simple de mathématisation pour traduire leur énoncé en langage mathématique.

CLASSE DE PREMIÈRE

Pour les élèves ayant choisi
un enseignement de mathématiques renforcé

I. Révisions et compléments

1. Exercices de calcul sur le programme de Seconde T.

2. Bref rappel du vocabulaire de la logique et du langage des ensembles, introduits en Seconde T. En vue de l'application aux automatismes : anneau de Boole ; calculs élémentaires en algèbre de Boole.

II. Fonctions numériques d'une variable réelle

1. Continuité « en un point » d'une fonction. Limite d'une fonction. On se bornera aux définitions indispensables, illustrées d'exemples et de contre-exemples ; à l'énoncé, sans démonstration, des théorèmes relatifs aux limites de somme, produit, quotient de fonctions, racine carrée d'une fonction positive.

2. Fonction linéaire tangente en un point à une fonction donnée ; dérivée en ce point.

Fonction dérivée ; fonction dérivée d'une fonction constante, de la somme du produit, du quotient de deux fonctions dérivables, de la racine carrée d'une fonction positive et dérivable.

Définition de la dérivée seconde, en vue de l'étude de la cinématique.

3. Interprétation géométrique de la dérivée d'une fonction numérique dont la courbe représentative est rapportée à un repère cartésien (non nécessairement normé) : équation de la tangente en un point de cette courbe.

Interprétations cinématique et physique de la dérivée.

4. Énoncé, sans démonstration, du théorème permettant de déduire le sens de variation d'une fonction sur un intervalle du signe de sa dérivée sur cet intervalle.

Étude de quelques exemples numériques de fonctions telles que x ait pour image :

$$\frac{ax + b}{ax^2 + bx^2 + cx + d} \qquad \frac{ax^2 + bx + c}{ax^4 + bx^2 + c}$$

$$\frac{ax + b}{a'x + b'}$$

$$\frac{ax^2 + bx + c}{a'x^2 + b'x + c'}$$

$$\sqrt{ax + b}$$

Représentation graphique.

On pourra faire constater aux élèves, à propos d'exemples numériques, l'existence d'asymptotes non parallèles à l'un des axes de coordonnées ; aucune méthode de recherche systématique n'est au programme.

III. Géométrie (plan et espace)

1. Bipoint ; vecteur ; vecteur-lié ; champ de vecteurs.

Espaces vectoriels sur \mathbb{R} (révision) : définition ; exemples ; vecteurs linéairement dépendants ou indépendants ; base ; coordonnées d'un vecteur dans une base donnée ; coordonnées d'une somme de vecteurs, du produit d'un vecteur par un réel ; conditions de dépendance linéaire de deux vecteurs.

2. Produit scalaire de deux vecteurs : rappel de la définition et des propriétés étudiées en Seconde T.

On pourra, en Première, adopter la présentation inverse suivante : forme bilinéaire, symétrie, positive. Norme d'un vecteur. Inégalité de Cauchy-Schwarz ; inégalité triangulaire. Orthogonalité de deux droites vectorielles, d'une droite et d'un plan vectoriels. Bases orthonormées (les théorèmes d'existence seront admis sans démonstration). Expression analytique du produit scalaire de deux vecteurs définis par leurs coordonnées dans une telle base. Equation du cercle.

3. * Notion de produit vectoriel dans un espace orienté (en vue de son utilisation en mécanique) ; la notion d'espace orienté étant acquise intuitivement, définition du produit vectoriel de deux vecteurs. Propriétés immédiates ; non-commutativité ; distributivité de la multiplication vectorielle par rapport à l'addition vectorielle (sans démonstration). Coordonnées dans une base orthonormée.

IV. Fonctions circulaires

1. Rappel des propriétés admises au sujet de la longueur d'un arc de cercle : nombre π .

Cercle trigonométrique U ; application canonique de \mathbb{R} sur U ; A^1 et B^1 étant les images des nombres α et $\alpha + \frac{\pi}{2}$, M et M^1 étant les images de β et de $\alpha + \beta$.

on admettra que les vecteurs $\vec{OA_1}$ et $\vec{OB_1}$ forment un repère orthonormé et que les coordonnées de $\vec{OM_1}$ dans ce repère sont les mêmes que celles de \vec{OM} dans le repère initial (O, \vec{OA}, \vec{OB}) . On pourra justifier intuitivement ces faits

* Ce paragraphe ne peut faire l'objet d'une question de cours écrite ou orale ni être utilisé en mathématiques à l'occasion d'un problème ou d'un exercice d'application à l'écrit ou à l'oral du baccalauréat.

par l'enroulement d'un fil sur le cercle et par le glissement de ce cercle sur lui-même.

Arcs ; addition des arcs ; mesure des arcs. Angle d'un couple de demi-droites vectorielles ; angle d'un couple de vecteurs ; « mesure » des angles. Relations de Chasles pour les arcs, les angles ou leurs « mesures ».

2. Fonctions circulaires \cos , \sin , tg , cotg , d'une variable réelle. Ensembles de définition ; périodicité ; représentations graphiques. On explicitera les relations entre les fonctions circulaires définies ici et les rapports trigonométriques introduits en classe de Troisième.

3. Relations entre $\cos x$ et $\sin x$, entre $\cos x$ et $\operatorname{tg} x$.

Relations entre les images par les fonctions circulaires, du nombre x et des nombres : $-x$, $\pi - x$, $\frac{\pi}{2} - x$, $\pi + x$, $\frac{\pi}{2} + x$.

4. Equations $\cos x = a$, $\sin x = b$, $\operatorname{tg} x = c$.

5. Formules d'addition. Formules de multiplication par 2. Transformation du produit scalaire $a \cos x + b \sin x$; application à l'équation $a \cos x + b \sin x + c = 0$.

6. Transformation en somme d'un produit de deux cosinus, de deux sinus, d'un cosinus et d'un sinus ; transformation inverse.

7. Valeurs approchées de $\sin x$, $\cos x$ et $\operatorname{tg} x$ pour les « petites » valeurs de x . Dérivées des fonctions circulaires. Dérivées des fonctions telles que $x \operatorname{tg} x$ pour image $\cos(ax + b)$ ou $\sin(ax + b)$.

Etude d'exemples numériques de ces fonctions.

Somme de deux fonctions sinusoïdales de même période. Interprétation vectorielle.

V. Calcul numérique

Révision, sous forme d'exercices, du programme de Seconde T (y compris l'usage de la règle à calcul). Organisation d'un calcul numérique.

Usage des tables de valeurs numériques des fonctions circulaires.

Notions sur les incertitudes. Incertitude sur une somme ou une différence ; taux d'incertitude sur un produit ou un rapport.

Notions sur les abaques cartésiens. Echelles fonctionnelles. Anamorphose. Usage du papier logarithmique.

Usage de formulaires. Usage de machines à calculer.

VI. Applications de géométrie euclidienne

1. Dans le plan :

En application du produit scalaire : relation $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$.

Formule (admise) exprimant le périmètre d'un cercle : $L = \pi D$; la longueur d'un arc de cercle : $l = R\alpha$ (α radians).

Formules (admises) relatives aux aires de polygones plans : rectangle, triangle, parallélogramme, trapèze ; aux aires du disque et du secteur circulaire.

Relations (admises) dans un triangle :

$$\frac{a}{\sin A} = \frac{b}{\sin B} = \frac{c}{\sin C} = 2R$$

$$S = \frac{1}{2} bc \sin A \quad S = pr$$

Rapport des aires de deux triangles semblables.

2. Dans l'espace :

Aire de la projection orthogonale d'un polygone plan. Extension (admise) à la projection orthogonale d'une surface plane. Expression du résultat par un produit scalaire.

Description de solides usuels ; tétraèdre, tétraèdre régulier ; prisme, parallépipède, cube ; pyramide ; cylindre et cône de révolution ; sphère.

Usage de formules (admises) exprimant les aires et volumes correspondants : la connaissance de ces formules n'est pas exigible au baccalauréat.

VII. Problèmes

De nombreux problèmes seront traités en classe et en séance de travail dirigé, ou proposés en recherche personnelle. Ils porteront sur toutes les parties du programme et comprendront des questions de calcul numérique. Ils pourront s'appuyer sur des exemples concrets : mécanique, physique, technologie, etc. Des exercices pourront faire appel à des fonctions représentant des phénomènes physiques connus par une courbe représentative ou par un ensemble de points.

*Pour les élèves n'ayant pas choisi
un enseignement de mathématiques renforcé*

I. Révision de questions essentielles des programmes antérieurs

1. Calcul algébrique. Sur des exemples : étude d'équations et d'inéquations du premier et du second degré ; étude de systèmes d'équations numériques du premier degré à plusieurs inconnues.

2. Vecteurs du plan, addition, multiplication d'un vecteur par un nombre réel.

Coordonnées d'un vecteur dans une base donnée.

Repère cartésien, repère orthonormé.

3. Calcul numérique : usage de la règle à calcul et des tables de logarithmes. Valeurs approchées (admises) de $(1+x)^a$ pour $a = -1, 2, -2, \frac{1}{2}, -\frac{1}{2}$ et $|x|$ « petit ».

Nombreux exemples d'usage de tables et de graphiques. Usage de machines à calculer.

II. Fonctions numériques d'une variable réelle

1. Exemples simples de fonctions définies par une expression algébrique : représentation graphique. Exploitation de tableaux de valeurs numériques.

2. Continuité « en un point » d'une fonction. Limite d'une fonction.

On se bornera aux quelques définitions indispensables, illustrées d'exemples et de contre-exemples ; à l'énoncé, sans démonstration, des théorèmes relatifs aux limites de somme, produit, quotient de fonctions.

3. Fonction linéaire tangente en un point à une fonction donnée ; dérivée en ce point.

Fonction dérivée ; calcul de la dérivée d'une somme, d'un produit, d'un quotient de fonctions dérivables.

Interprétations $\left\{ \begin{array}{l} \text{géométrie de la dérivée. Exemples.} \\ \text{physique.} \\ \text{chimique.} \end{array} \right.$

4. Énoncé, sans démonstration, du théorème permettant de déduire le sens de variation d'une fonction sur un intervalle du signe de sa dérivée sur cet intervalle.

Étude, uniquement sur des exemples numériques, de fonctions polynômes de degré inférieur ou égal à trois et de fonctions homographiques. Représentation graphique.

III. Fonctions circulaires

1. Rappel des définitions relatives aux rapports trigonométriques : cosinus, sinus, tangente.

2. Produit scalaire de deux vecteurs du plan (révision du programme de Seconde).

Expression analytique du produit scalaire de deux vecteurs définis par leurs coordonnées dans une base orthonormée.

Relation $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$ dans un triangle.

3. Cercle trigonométrique. Fonctions circulaires cosinus, sinus, tangente de la variable réelle x ; ensembles de définition, périodicité, représentations graphiques.

Relations entre les images, par les fonctions circulaires, du nombre x et des nombres $-x, \pi - x, \frac{\pi}{2} - x, \pi + x, \frac{\pi}{2} + x$.

4. Valeurs approchées (sans démonstration) de $\sin x, \cos x$ et $\operatorname{tg} x$ pour les « petites » valeurs de x . Sans démonstration, formules donnant les dérivées des fonctions telles que x ait pour image $\sin x, \cos x, \operatorname{tg} x, \sin(ax + b), \cos(ax + b)$. Etude d'exemples numériques de telles fonctions.

5. Usage de tables trigonométriques.

CLASSE TERMINALE

*Pour les élèves ayant choisi
un enseignement de mathématiques renforcé*

I. Fonction numérique d'une variable réelle. — Calcul différentiel

1. Continuité « en un point » ; continuité sur un intervalle (révision des définitions et propriétés élémentaires figurant au programme de la classe de Première). Continuité de la fonction composée de deux fonctions continues (sans démonstration).

On admettra sans démonstration le théorème suivant : « si une fonction est continue sur un intervalle, l'image, par la fonction, de cet intervalle est un intervalle ». Application à une fonction continue et strictement monotone sur un intervalle : existence de la fonction réciproque ; monotonie et continuité de cette fonction (on admettra la continuité), représentations graphiques.

2. Limites : révision des définitions et théorèmes admis figurant au programme de la classe de Première.

3. Dérivation : révision, sous forme d'exercices, des questions figurant au programme de la classe de Première, y compris : fonction linéaire tangente en un point à une fonction donnée. Notation différentielle. Dérivée en un point de la composée de deux fonctions dérivables. Application aux fonctions telles que x ait pour image :

$$(ax + b)^{1/2}, \cos(ax + b), \sin(ax + b), x'' \text{ (} n \text{ élément de } \mathbb{Z} \text{)}.$$

Dérivée en un point de la fonction réciproque d'une fonction monotone dérivable (sans démonstration) ; représentation graphique ; application aux fonctions telles que x ait pour image $x^{1/n}$ (n désignant un élément de \mathbb{Z}).

4. Applications des dérivées :

Énoncé, sans démonstration, de l'inégalité des accroissements finis. Etude du sens de variation d'une fonction dérivable sur un intervalle, au moyen du signe de sa dérivée. On admettra sans démonstration que si une fonction numérique est dérivable sur un intervalle et si sa dérivée est positive ou nulle, elle est croissante au sens large sur cet intervalle.

En révision : étude d'exemples numériques de fonctions usuelles figurant au programme de la classe de Première ; représentation graphique.

II. Calcul intégral

1. Fonctions en escalier sur un intervalle borné. Intégrale d'une fonction en escalier.

Encadrement d'une fonction par des fonctions en escalier.

Une fonction numérique définie sur un intervalle borné est dite intégrale si elle peut être encadrée par des fonctions en escalier dont les intégrales ont une différence arbitrairement petite. Intégrale d'une fonction intégrable.

Notation $\int_a^b f(t) dt$.

On admettra les résultats suivants :

$$\alpha) \int_a^b [f(t) + g(t)] dt = \int_a^b f(t) dt + \int_a^b g(t) dt.$$

$$\beta) \int_a^b \lambda f(t) dt = \lambda \int_a^b f(t) dt.$$

γ) Si $a < b$ et f une fonction positive et intégrable sur $[a, b]$ $\int_a^b f(t) dt$ est positif.

2. Fonctions primitives d'une fonction continue. Lien avec l'intégrale : si f est continue sur $[a, b]$ et admet une primitive F , on a pour x appartenant à $[a, b]$ la formule $\int_a^x f(t) dt = F(x) - F(a)$. Calcul d'intégrales à l'aide de la connaissance de primitives usuelles.

3. Applications des primitives au calcul d'aires :

On énoncera, sans démonstration, les propriétés des aires dont l'existence est admise ici (additivité, unité d'aire). Application du calcul intégral à l'évaluation de l'aire de la partie de $\mathbb{R} \times \mathbb{R}$ définie par $a \leq x \leq b, 0 \leq y \leq f(x)$, f étant une fonction positive, monotone, continue. Extension à $b < a$ et à une fonction négative.

4. Applications géométriques, mécaniques, physiques. Exercices simples de calcul d'aires de domaines plans, volumes, masses, moments d'inertie, vitesse et distance parcourue, intensité et quantité d'électricité, puissance et énergie. Valeur efficace d'une fonction périodique. Détermination des centres de gravité. Théorème de Guldin (sans démonstration).

III. Fonctions logarithmiques et exponentielles

1. Fonction logarithme népérien :

Définition : Le logarithme népérien du nombre x , réel, strictement positif est

$\int_1^x \frac{dt}{t}$ (notation $\text{Log } x$ ou $\ln x$). Interprétation graphique.

On appelle fonction logarithme népérien l'application :

$$x \in (\mathbb{R}^+)^* \rightarrow \text{Log } x \in \mathbb{R}$$

Sa propriété fondamentale : $\text{Log } (ab) = \text{Log } a + \text{Log } b$.

Conséquences : logarithme népérien d'un produit, d'un quotient d'une puissance $n^{\text{ème}}$ (exposant positif ou négatif), d'une racine $n^{\text{ème}}$. Limite du logarithme népérien quand la variable réelle positive tend vers l'infini ou zéro. Limite de

$\frac{\text{Log } x}{x}$ quand la variable réelle x tend vers l'infini (sans démonstration).

Base des logarithmes népériens ; définition du nombre e .

Représentation graphique de la fonction logarithme népérien.

2. La fonction définie par $f(x) = K \text{Log } x$ (K constante non nulle) a la propriété fondamentale : $f(ab) = f(a) + f(b)$.

3. Fonction exponentielle de base e [notation ($\exp e$)]. Définition de la fonction exponentielle de base e comme fonction réciproque de la fonction logarithme népérien. Propriétés fondamentales de la fonction exponentielle de base e , déduites de la réciprocity ; dérivée ; primitives ; représentation graphique. Notation e^x .

4. Fonction exponentielle de base a (notation $\exp a$). Définition de la fonction exponentielle de base a par $\exp \cdot x = ex \text{Log } a$; propriétés.

Notation a^x .

Dérivée ; primitives ; représentation graphique.

Exposants fractionnaires.

Relations : $a^{p/q} = \sqrt[q]{a^p}$ ($a > 0$)

Propriétés élémentaires des exposants fractionnaires.

5. Equations différentielles.

Recherche des fonctions une ou deux fois dérivables de la variable réelle x , définies par les équations suivantes : $y' = ay$, a étant une constante réelle, $y'' + \omega^2 y = 0$, ω étant une constante réelle non nulle. (On admettra dans ce dernier cas que l'ensemble des solutions est un espace vectoriel de dimension deux).

IV. Calcul numérique

Révision du programme des années précédentes.

Définition et usage des abaques à points alignés.

Exemples simples de construction d'abaques à supports parallèles ou à supports concourants.

V. Géométrie

1. Géométrie vectorielle :

Révision des éléments de géométrie vectorielle figurant au programme de la classe de Première.

2. Définition et tracé des coniques :

Parabole : définie, dans un repère orthonormé, par l'équation $y = ax^2$; mise en évidence de la définition locale ; propriétés des tangentes. Coniques à centre : définies, dans un repère orthonormé, par une équation de l'un des types

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} = 1 \text{ ou } \frac{x^2}{a^2} - \frac{y^2}{b^2} = 1$$

Mise en évidence des axes et du centre de symétrie ; asymptotes de l'hyperbole.

Ellipse déduite du cercle par affinité orthogonale.

Hyperbole rapportée à ses asymptotes : équation $y = \frac{K}{x}$, (on ne fera pas intervenir les foyers des coniques à centre).

VI. Problèmes

De nombreux problèmes seront traités en classe et en séance de travail dirigé, ou proposés en recherche personnelle. Ils porteront sur toutes les parties du programme et comprendront des questions de calcul numérique. Ils pourront s'appuyer sur des exemples concrets : mécanique, physique, technologie, etc.

Des exercices pourront faire appel à des fonctions représentant des phénomènes physiques connus par une courbe représentative ou par un ensemble de points.

*Pour les élèves n'ayant pas choisi
un enseignement de mathématiques renforcé*

A. Notions d'analyse

1. Calcul Intégral

1. Fonctions en escalier sur un intervalle borné. Intégrale d'une fonction en escalier. Encadrement d'une fonction par des fonctions en escalier.

Une fonction numérique définie sur un intervalle borné est dite intégrable si elle peut être encadrée par des fonctions en escalier dont les intégrales ont une différence arbitrairement petite.

Intégrale d'une fonction intégrable.

Notation $\int_a^b f(t) dt$.

On admettra des résultats suivants :

$$\alpha) \int_a^b [f(t) + g(t)] dt = \int_a^b f(t) dt + \int_a^b g(t) dt.$$

$$\beta) \int_a^b \lambda f(t) dt = \lambda \int_a^b f(t) dt.$$

$\gamma)$ Si $a < b$, et f une fonction positive et intégrable sur $[a, b]$

$\int_a^b f(t) dt$ est positif.

Calcul d'intégrales à l'aide de la connaissance de primitives usuelles...

II. Fonction logarithme népérien

La fonction logarithme népérien, définie sur \mathbb{R}^{**} , est la primitive de la fonction $x \mapsto \frac{1}{x}$ qui s'annule pour la valeur 1 de x .

$$\text{Notations Log ou ln : } x \mapsto \int_1^x \frac{dt}{t}$$

L'étude de cette fonction sera limitée à la démonstration de la formule : $\text{Log}(ab) = \text{Log}a + \text{Log}b$ et de ses conséquences immédiates. Représentation graphique.

On admettra que, quand $x \mapsto \alpha$, $\text{Log}x \mapsto \alpha$.

Définition du nombre e .

III. Fonction exponentielle

On utilisera la courbe représentative de la fonction logarithme népérien pour une fonction : $x \mapsto y = \exp x$ par l'égalité $\text{Log} y = x$.

L'étude de cette fonction sera limitée à la démonstration de la formule : $\exp(a + b) = \exp a \cdot \exp b$ et de ses conséquences immédiates.

Lorsqu'on aura vérifié que $\exp n = e^n$ (n étant entier), on pourra utiliser aussi e^x pour noter la fonction exponentielle.

Représentation graphique de cette fonction.

B.

I. Calcul numérique

1. Révision, sous forme d'exercices, des programmes des classes de Seconde et Première en vue des applications scientifiques.

2. Définition et usage d'abaques à points alignés.

II. Statistique descriptive

Description statistique d'une population ou d'un échantillon.

Documents statistiques ; représentations graphiques. Effectifs, fréquences. Valeur moyenne. Ecart type. Des exemples seront pris au laboratoire.

SCIENCES PHYSIQUES

CLASSE DE SECONDE

I. Physique

a) Mécanique :

Forces, équilibres des solides ;
Travail, puissance, énergie.

b) Statique des fluides :

Notion de pression dans un gaz.

c) Chaleur :

Loi de Mariotte ;

Lois de Gay-Lussac.

II. Chimie

Notions indispensables :

a) Air, oxygène, oxydants, réducteurs, structure atomique.

b) Métaux : fer, acier, cuivre.

CLASSE DE PREMIÈRE

Electrostatique.

Electrocinétique.

Magnétisme et électromagnétisme.

Courants alternatifs sinusoïdaux.

Phénomènes vibratoires, propagation (propagation d'une vibration) :

Célérité, longueur d'onde ;
 Phénomènes de diffraction et interférences ;
 Réflexion et réfraction d'une onde plane et d'une onde sphérique ; étude expérimentale d'une onde stationnaire ;
 Réflexion et réfraction de la lumière : étude expérimentale de la formation des images à l'aide de miroirs et lentilles ;
 Spectres.
 Phénomènes corpusculaires :
 Courants haute fréquence, ondes hertziennes, effet thermoélectronique, diode, effet photoélectrique.

CLASSE TERMINALE

Phénomènes périodiques, phénomènes d'interférence.
 Nature vibratoire du son, célérité du son, sa valeur, les facteurs dont elle dépend.
 Notions très sommaires sur les vibrations forcées et la résonance.
 Tuyaux sonores ; cordes vibrantes.
 Qualité physiologique des sons musicaux ; hauteur, intensité, timbre.
 Les notes musicales ; gamme naturelle ; gamme tempérée.
 Tube cathodique (oscilloscope).
 Conducteurs et semi-conducteurs.
 Transistor.
 Triode.
 Amplificateurs à triodes et à transistors.

DISCIPLINES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Option « Instrument »

EXÉCUTION INSTRUMENTALE

Vu les grandes différences existant dans la progression individuelle des élèves, il ne peut être établi de programme séparé pour les trois classes du second cycle.

A la fin de ce second cycle, les élèves devront avoir atteint le niveau du certificat instrumental des classes de diplôme de fin d'études des C.N.R.

Liste des instruments enseignés dans les conservatoires nationaux de région
 (Première partie de l'épreuve d'exécution instrumentale)

Compositeur	Titre	Editeur
	Alto	
J.-Ch. Bach	Concerto ut mineur (1 ^{er} mouvement ou final)	
Hofmeister	Concerto (1 ^{er} mouvement ou final)	
Stamitz	Concerto (1 ^{er} mouvement ou final)	
Haendel	Concerto (1 ^{er} mouvement ou final)	
Inghelbrecht	Prélude et saltarelle	
Hanessian	Pastorale et ronde	
	Basson	
Bodin de Boismortier	Concerto	Ed. Transatlantique
Mozart	Andante et final du concerto	Leduc
C.-M. Weber	Andante et rondo hongrois	Costallat
Bodin de Boismortier	Sonate n° 5	Ritchli, Genève
Vivaldi	Concerto « La Notte »	Ricordi
Gabriel Pierné	Solo de concert	Leduc
E. Bozza	Récit, sicilienne et rondo	Leduc
H. Busser	Récit et thème varié	Leduc
A. Tansmann	Sonatine	Eschig
Gabriel Pierné	Prélude de concert	Salabert
	Clarinete	
Stamitz	2 mouvements d'un concerto	
Mozart	Concerto en la majeur (Adagio et finale)	
Weber	2 mouvements du 1 ^{er} concerto en fa mineur	
Weber	Duo concertant	
Schumann	2 numéros des Phantasie-stücke	
Debussy	1 ^{re} Rhapsodie	
H. Rabaud	Solo de concours	
A. Messager	Solo de concours	
Ph. Gaubert	Fantaisie	
Reynaldo Hahn	Sarabande et thème varié	
	Clavecin	
Rameau	Gavotte variée	
Rameau	Les Niais de Sologne	
Rameau	L'Egyptienne	
Bach	Final du concerto italien	
Bach	Prélude de la suite anglaise en sol mineur	
Bach	1 prélude et 1 fugue (clavecin bien tempéré)	
F. Couperin	Les Folies françaises	
F. Couperin	La grande Passacaille	
Duphly	La Victoire	
Duphly	La Forqueray	

Compositeur	Titre	Editeur
	Contrebasse	
Passani Labro	Prélude et barcarolle Concertino (ré mineur et ré majeur)	
Schmitt Dallier Bozza Pascal Haendel	Morceau de concours Premier duo Prélude et allegro Air varié Sonate sol mineur (1 ^{er} et 2 ^e mouvements)	
Rivier Dulaurens Busser	Pièce en ré Morceau de concert Pièce en ut	
	Cor d'harmonie	
Tomasi Busser Noël-Gallon Bigot R. Planel Rossini Colomer Mozart Schumann Dukas	Danse profane Pièce en ré Andante et presto Deuxième pièce Légende Introduction andante et allegro Fantaisie, légende 2 mouvements d'un concerto Adagio et allegro Villanelle	Ed. Leduc Ed. Leduc Ed. Lemoine Ed. Lemoine Ed. Leduc E. Choudens Ed. Leduc
	Cornet	
G. Belay Jean-Claude Barat Jean-Claude Barat Paul Bonneau A. Chailleux Félicien Foret Philippe Gaubert Charles Levade Augustin Savard Ch. Silver	Andante et allegro Fantaisie en Mi bémol Lento et scherzo Suite Morceaux de concours Deux pièces Cantabile et scherzetto Caprice Morceaux de concours Scherzo	
	Flûte à bec	
	<i>Alto</i>	
Heinrich Poos Telemann Hotteterre J.-S. Bach A. Vivaldi A. Vivaldi	Greensleeves Sonate f. moll Deuxième suite Sonate g. moll Concerto en ut majeur Concerto c. moll c. minor, op. 44 n° 19	Schott 6234 Hortus Musicus n° 6 Eulenburg GM 23 a Verlag Friedrich Hofmeister FH 3002 Hinrichsen Edition aufgenommen n° 2011 Ed. Eulenburg Zurich, London, New York, ES 452

Compositeur	Titre	Editeur
Veracini G.-Ph. Telemann	Sonate IV Trio sonate B dur	Ed. Peters 4965 b Hortus Musicus n° 36
	<i>Soprano ou ténor</i>	
G. Sammartini Telemann	Concerto en fa Sonate	Schott 10614 Hortus Musicus 7
	Flûte	
	<i>(Traversière)</i>	
A. Roussel Quartz	Pan-Tityre, M. de la Péjaudie Concerto en sol majeur (2 mouvements)	
Pergolèse A. Vivaldi	Concerto en sol majeur Concerto n° 3 « Le Chardonnet »	
Ph. Gaubert G. Fauré C. Debussy J.-S. Bach	Nocturne et allegro scherzando Fantaisie Syrinx Polonaise et badinerie de la suite en si mineur	
Mozart J.-M. Leclair	Un allegro d'un concerto Concerto en ut majeur	
	Guitare	
Manuel Ponce Torroba Villalobos Villalobos Sainz de la Maza	Sonata III Norturno Etude VII Etude V Andaluza	Schott Union Musicola espagnole
J.-S. Bach	Prélude et presto de la 3 ^e suite pour luth	Ed. Mösseler Verlag Wolfenbuttel, Zurich
Turina J.-S. Bach	Sandanguillo 1 ^{re} suite pour violoncelle (2 pièces)	Schott Ed. Leduc. Transcription Castet
Frescobaldi	La Frescobalda	Ed. Leduc. Transcription Castel Ed. Schott
Manuel Ponce	Sonatina méridionale	
	Harpe	
Antoine Francisque (1570-1605) Haendel Haendel	Pavane et bransles (transcription Marcel Granjany) Chaconne 1 ^{er} mouvement du concerto en si bémol	
Saint-Saëns	Fantaisie (avec coupure imprimée)	
Marcel-Samuel Rousseau	Variations pastorales sur un vieux Noël	

Compositeur	Titre	Editeur
Gabriel Pierné Jacques Ibert Marcel Tournier Marcel Tournier Virgilio Mortari	Impromptu caprice Fantaisie Etude de concert - Au matin Thème et variations Sonatina prodigio	
Hautbois		
Telemann Maugue Roland Manuel Joseph Noyon	Sonate la mineur Pastorale Fantaisie Concertino pastoral dit « du coucou »	
Francis Poulenc Raymond Nivard Charles Brown Paul Pierné Marc Delmas Pierre Revet	Sonate Mélodie et danse Fantaisie agreste Fantaisie pastorale Complainte et air de ballet Eglogue	
Ondes Martenot		
Caix d'Hervelois	Suite en ré mineur (viola de gambe ou cello) Prélude et menuet	Costallat
Bach	Sonate en mi mineur pour violon et piano BWV 1034 (en entier)	Durand
G. Fauré	Nocturne shylock pour cello et piano	Hamel
Debussy Ravel	Syrinx pour flûte seule Sonatine pour piano (transcription Ginette Martenot, agréée par l'auteur), modéré, menuet, animé	Jobert Durand
Albert Roussel	Joueurs de flûte, pour flûte et piano, Pan-Tityre, M. de la Péjaudie	Durand
Messiaen Darius Milhaud	Vocalise, étude Suite pour ondes Martenot, choral, sérénade, impromptu, étude, élégie	A. Leduc Ed. Fr. Musique
A. Jolivet Jacques Charpentier	Ondes Lalita	Ecole d'Art Martenot A. Leduc
Orgue		
Couperin	Messe des paroisses (1 morceau au choix)	
Grigny Clérambault	Messe (1 morceau au choix) Deuxième suite (1 morceau au choix)	

Compositeur	Titre	Editeur
J.-S. Bach	Choral de Leipzig « Viens, Dieu, Esprit Saint »	Bornemann IX n° 17
J.-S. Bach	Choral de Leipzig « De Dieu je ne veux me séparer »	Bornemann IX n° 8
J.-S. Bach J.-S. Bach César Frank	Prélude et fugue en mi mineur Canzone Cantabile	Bornemann I p. 59 Bornemann VI p. 64
Percussion		
A) Morceaux		
J. Aubain Elsa Barraine Pierre Petit Y. Desportes P. Petit E. Bozza	Trois études Variations Salmigondis Thème et variations Hors-d'œuvre Rythmic	Ed. Leduc Ed. Lucien de Lacour Ed. Leduc Ed. Leduc Ed. Leduc
B) Exercices		
J. Delecluse	<i>Exercices de timbales</i> Vingt études pour timbales, 1 étude (n° 5, 6, 7 ou 11, au choix)	Ed. Leduc
J. Delecluse	<i>Exercices de caisses claires</i> Douze études pour caisse claire, 1 étude (n° 1, 3, 5 ou 7, au choix)	Ed. Leduc
J. Delecluse	<i>Exercices de xylophone</i> Vingt études d'après Kreutzer pour xylo, 1 étude (n° 3, 4, 6 ou 15, au choix)	Ed. Leduc
N.B. — On pourra demander au candidat, outre un morceau au choix, un exercice dans chacune des trois catégories indiquées.		
Piano		
Scarlatti Bach Mozart Beethoven	Une grande sonate au choix Un prélude et fugue au choix Fantaisie ut mineur K Sonate en fa dièse majeur (dite à Thérèse)	
Mendelssohn Chopin Schumann Liszt Brahms Fauré	Rondo capriccioso mi mineur Deuxième scherzo Final Carnaval de Vienne Ronde des lutins Ballade en sol mineur Premier nocturne mi bémol mineur	
Saxophone		
A. Tcherepnine R. Planel	Sonatine sportive Prélude et saltarelle	Leduc Leduc

Compositeur	Titre	Editeur
P. Bonneau	Concerto (n° 2 et 3, andante et final)	Leduc
P. Bonneau	Pièce concertante dans l'esprit jazz	Leduc
Cl. Pascal	Sonatine	Durand
A. Glazounov	Concerto en mi bémol	Leduc
P. Petit	Andante et fileuse	Leduc
M. Dautremier	Tango et tarentelle	Leduc
J. Ibert	Aria	Leduc
Gabaye	Printemps	Leduc
E. Bozza	Aria	Leduc
Casterede	Scherzo	Leduc
Saxhorn basse et tuba		
Fayeulle	Bravaccio	Leduc
Charpentier	Prélude et allegro	Leduc
Boutry	Tubaroque	Leduc
Semler-Collery	Barcarolle et chanson bachique	Leduc
Bitsch	Impromptu	Leduc
P. Petit	Fantaisie	Leduc
Pascal	Sonate en 6.30 mn	Durand
Semler-Collery	Saxhornia	Leduc
Jacques Murgier	Concertstück	Transatlantiques
Semler-Collery	Tubanova	Eschig
Trombone basse		
Martelli	Sonate	Phillippe
Fayeulle	Bravaccio	Leduc
Bozza	Prélude et allegro	Leduc
Boutry	Tubaroque	Leduc
Semler-Collery	Barcarolle et chanson bachique	Leduc
Bitsch	Impromptu	Leduc
Martelli	Dialogue	Eschig
Rueff	Concertstück	Leduc
Planel	Air et final	Leduc
Villette	Fantaisie concertante	Leduc
Trombone-ténor		
P.-M. Dubois	Cortège	
J. Mazellier	Solo de concours	
Roger Boutry	Choral varié	
Lucien Niverd	Légende	
S. Rousseau	Pièce concertante	
Haendel	Concerto (en 4 mouvements), arr. de A. Lafosse	
E. Bigot	Variations	
Ph. Gaubert	Morceau symphonique	
Sigismond Stojowsky	Fantaisie	
Henri Busser	Etude de concert	

Compositeur	Titre	Editeur
Trompette		
M. Bitsch	Fantasietta	
J. Casterede	Sonatine	
R. Boutry	Trompetunia	
P.-M. Dubois	Concertino	
Le Boucher	Scherzo appassionato	
P. Bonneau	Fantaisie concertante	
E. Bozza	Rustique	
H. Massias	Chorale et menuet	
H. Dallier	Fête joyeuse	
E. Bozza	Caprice	
Violon		
Bach	1 mouvement au choix d'une sonate ou partita violon	
	et 1 allegro de concerto, à choisir parmi les compositeurs suivants :	
Mozart		
Haydn		
Mendelssohn		
Lalo		
Saint-Saëns		
Vieuxtemps		
Wieniawski		
Bruch		
Violoncelle		
Davidoff	Allegro de concert	
Davidoff	4 ^e concerto	
Valentini	Sonate	
Boelmann	Variations symphoniques	
Schumann	Adagio et allegro	
Frescobaldi	Toccatà	
Romberg	2 ^e concerto	
C. Ph. E. Bach	Concerto en la	
Saint-Saëns	1 ^{er} mouvement concerto	
Boccherini	1 ^{er} ou 3 ^e mouvement concerto en si bémol	

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

CLASSE DE SECONDE

L'œuvre des grands compositeurs du XVIII^e siècle, notamment Bach, Haendel, Rameau, Couperin, Vivaldi, Scarlatti ; clavecinistes et organistes

français, anglais, italiens et allemands, Haydn, Mozart, Gluck, l'école de Mannheim.

Formes et genres principaux du XVIII^e siècle : sonate, suite, concerto, opéra et opéra-comique (de Mozart à Wagner par exception), oratorio, cantate.

CLASSE DE PREMIÈRE

L'œuvre des grands compositeurs du XIX^e siècle, notamment Beethoven, Rossini, Schubert et Schumann, Mendelssohn, Weber et Berlioz, Chopin, Liszt, Wagner ; les Russes, César Franck et les post-romantiques allemands.

Formes et genres principaux du XIX^e siècle : sonate, opéra depuis Wagner, oratorio, symphonie, poème symphonique.

DICTÉE MUSICALE

CLASSE DE SECONDE

Dictées mélodiques à une voix (difficiles), à deux voix (de difficulté moyenne) et dictées d'accords ou agrégats de trois sons (faciles).

CLASSE DE PREMIÈRE

Dictées à deux voix (difficiles), à trois voix (faciles) et dictées d'accords ou agrégats de trois sons (de moyenne difficulté).

CLASSE TERMINALE

Dictées à une et deux voix (difficiles), à trois voix (de moyenne difficulté) et dictées d'accords ou agrégats de trois ou quatre sons (de difficulté moyenne).

ANALYSE MUSICALE

CLASSE DE SECONDE

Les structures mélodiques de base (anacrouse, accent, désinence), sans se limiter à la musique tonale.

Éléments de métrique et d'accentuation.

Harmonie tonale simple, cadences.

Instruments non transpositeurs. Les registres vocaux. Forme tonale et forme thématique. Approche des formes historiques les plus importantes.

CLASSE DE PREMIÈRE

L'évolution historique de l'harmonie tonale. Modulation. Développement thématique.

Instruments transpositeurs.

Le phraser. La disposition des timbres vocaux et instrumentaux.

Variation, suite, lied, fugue, sonate et ses dérivés.

CLASSE TERMINALE

Transformations ultimes et dépassement de la tonalité.

Polytonalité. Atonalité. La Série.

Évolution du langage rythmique.

Révision du programme de Seconde et de Première.

LECTURE INSTRUMENTALE A VUE

A la fin du second cycle, les élèves devront être capables de déchiffrer un texte musical d'un niveau correspondant à celui des médailles de lecture à vue des classes instrumentales des conservatoires nationaux de région.

CLASSE TERMINALE

L'œuvre des principaux compositeurs du XX^e siècle, notamment Fauré, Debussy, Ravel, Roussel, Stravinsky, Varese, Schoenberg, Berg et Webern, Bartok, Honneger ; le jazz. Conflits et tendances actuels.

Révision du programme des deux années précédentes.

Les grandes lignes de l'histoire des idées et des faits ; rôle de la musique dans les différentes sociétés religieuses et civiles.

La pratique musicale : musique écrite et tradition orale.

ÉCRITURE MUSICALE

(Harmonie)

CLASSE DE SECONDE

Harmonie consonante (sans modulation). Les cadences.

CLASSE DE PREMIÈRE

Modulations. Septièmes de dominante et septièmes d'espèce.

CLASSE TERMINALE

Neuvième de dominante. Notes étrangères. Éléments des différents styles harmoniques. Initiation à une écriture vocale ou instrumentale spécifique.

TECHNIQUES DU SON

Préambule

Le programme ci-après est à traiter sur les deux années des classes de Première et Terminale.

Il est recommandé aux professeurs d'insister sur les travaux pratiques de ce programme.

Programme

I. *Nature du son*

Phénomènes périodiques.

Aspect qualitatif du théorème de Fourier.

Génération et propagation du son.

II. *Perception du son*

Aspect physiologique et psychologique de l'audition ;

Sensation de hauteur, intensité, durée et timbre ; pouvoir de localisation.

Définition des différentes unités psycho-physiologiques de l'audition (loi de Fechner ; diagramme de Fletcher ; bel ; décibel).

III. *Caractéristiques techniques d'une chaîne électro-acoustique*

Bande passante.

Courbe de réponse.

Rapport signal/bruit.

Distorsions.

IV. *Etude de la chaîne électro-acoustique*

Microphone.

Amplificateur.

Enregistrement magnétique et sur disque.

Enceinte acoustique.

V. *Acoustique des salles*

Temps de réverbération.

Couleur sonore.

VI. *Prise de son*

Monophonie.

Stéréophonie.

Les instruments de musique face au microphone.

Plans sonores et dynamique.

Mixage et montage.

VII. *L'électronique au service de la musique*

Production du son : le synthétiseur.

Adaptation du son : musique concrète et électro-acoustique.

Composition : l'utilisation de l'ordinateur.

ORGANOLOGIE

CLASSE TERMINALE

Dix-huit cours-conférence permettront d'étudier les différents instruments suivants. (Cet enseignement sera éventuellement complété à l'occasion des autres cours) :

Les flûtes traversières et les flûtes à bec ;

Le hautbois, le cor anglais et les instruments anciens de la même famille ;

Les clarinettes et instruments de la même famille ;

Le basson et le contrebasson ;

La trompe de chasse, le cor d'harmonie.

- Les trompettes ;
- Les saxophones ;
- Les trombones et les saxhorns ;
- Les percussions classiques et contemporaines ;
- L'orgue ;
- Les harpes ;
- La voix humaine ;
- Le violon ;
- L'alto, le violoncelle, la contrebasse, les instruments anciens du groupe des cordes ;
- Les ondes Martenot, la bronte, les structures Lasry-Baschet ;
- Le clavecin, l'épinette, le virginal ;
- La guitare, le luth ;
- Le piano et le clavicorde.

Option « Danse »

EXÉCUTION CHORÉGRAPHIQUE

La technique admise est celle qui fait l'objet d'un enseignement dans les conservatoires.

Vu les grandes différences existant dans la progression individuelle des élèves, il ne peut être établi de programme séparé pour les trois classes du second cycle. Il est toutefois précisé que cette progression devra être surtout de perfectionnement et non essentiellement d'acquisition de base.

A la fin de ce second cycle, les élèves devront avoir atteint le niveau du certificat d'exécution chorégraphique des classes de diplôme de fin d'études des conservatoires nationaux de région.

Le travail de respiration devra faire partie intégrante des études.

a) Programme des pas basés sur les positions fondamentales des bras, des jambes, de la tête, les attitudes et les arabesques

- Assemblés ;
- Balancés ;
- Ballonnés ;
- Ballotés ;
- Brisés ;
- Cabrioles ;

- Chassés ;
- Contre-temps ;
- Coupés ;
- Déboulés ;
- Echappés ;
- Emboîtés ;
- Entrechats 3, 4, 5, 6, etc. ;
- Faillis ;
- Flic-flac ;
- Gargouillade ;
- Glissades ;
- Jetés (grands, petits) ;
- Pas tombés ;
- Pas : de basque, de bourrée, de polka, de mazurka, de menuet, de valse ;
- Piqués ;
- Retirés ;
- Ronds de jambe ;
- Sauts ou pas de chat ;
- Sissonnes ;
- Soubresauts ;
- Temps : liés, de flèche, de cuisse, levés.

b) Différentes façons d'exécuter les pas

- En mouvements détachés ;
- En mouvements liés ;
- D'un pied de l'autre ;
- Dans les différentes positions ;
- A droite à gauche ;
- En dehors en dedans ;
- En avant en arrière ;
- En descendant en montant ;
- Isolément ;
- En série, de suite ;
- Devant ;
- Derrière ;
- De face ;
- Tendu ;
- Plié ;
- Sauté ;
- Relevé ;
- Fondu ;
- Piqué ;
- Jeté ;
- Arrondi ;
- Soutenu ;
- Fouetté ;

De côté ;
En tournant (à la barre) ;
A la barre, au milieu ;
Au sol ;
Debout ;
Ouvert et croisé ;
Avec épaulements effacés et écartés ;
Le pied à plat ;
Sur demi-pointe ;
Sur pointe ;
Sauté sur pointe ;
Fini en équilibre ;
Plané ;
Fini en chute ;
Battu ;
Non battu ;
De volée ;
Sur des rythmes et des parcours différents ;

DICTÉE MUSICALE

CLASSE DE SECONDE

Dictées mélodiques à une voix (faciles) et dictées rythmiques à une voix (faciles).

CLASSE DE PREMIÈRE

Dictées mélodiques à une voix (de difficulté moyenne) et dictées rythmiques à une voix (de difficulté moyenne).

CLASSE TERMINALE

Dictées mélodiques à une voix (difficiles) et dictées rythmiques à une voix (difficiles) et à deux voix (faciles).

Le niveau à atteindre à la fin de ce deuxième cycle est indiqué dans la définition de la nature des épreuves.

ANALYSE MUSICALE

CLASSE DE SECONDE

Les structures mélodiques de base (anacrouse, accent, désinence), sans se limiter à la musique tonale.

Éléments de métrique et d'accentuation.

Harmonie tonale simple, cadences.

Instruments non transpositeurs, les registres vocaux. Forme tonale et forme thématique. Approche des formes historiques les plus importantes.

CLASSE DE PREMIÈRE

L'évolution historique de l'harmonie tonale.

Modulation. Développement thématique.

Instruments transpositeurs.

Le phrasé. La disposition des timbres vocaux et instrumentaux.

Variation, suite, lied, fugue, sonate et ses dérivés.

CLASSE TERMINALE

L'instrumentation du XX^e siècle.

Révision du programme de Seconde et de Première.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

CLASSE DE SECONDE

Le ballet jusqu'à Noverre :

Rappel sommaire des principales figures de danse jusqu'à la fin du XVI^e siècle ;

Les origines du ballet ;

Le ballet comique de la Reine .

Le ballet de cour ;

De l'opéra-ballet au ballet d'action ;

Le ballet pendant la Révolution et le premier Empire ;

Les débuts du romantisme.

Les maîtres de ballet : Beauchamp, Noverre, Hilferding, Angiolini, Galleotti, Bournonville, Vigano, Dauberval.

Les compositeurs, de Lulli à Beethoven, seront étudiés dans le cadre général de l'histoire de la musique.

CLASSE DE PREMIÈRE

Du ballet romantique aux ballets russes de Diaghilev :

Le ballet romantique et son époque ;

Le ballet-divertissement à la fin du XIX^e siècle ;

Le post-romantisme du ballet en France ;

Le ballet en Russie ;

Le « Duncanisme » ;

Les ballets russes de Diaghilev ;

Diversité des styles dans le répertoire des ballets russes de Diaghilev, les ballets suédois, les ballets danois.

Les maîtres de ballet : Charles Didelot, Ph. Taglioni, J. Perrot, J. Coralli, Saint-Léon, Marius Petipa, Fokine, J. Borlin.

Notions générales d'histoire de la musique pendant les périodes correspondantes en insistant sur les compositeurs importants qui ont inspiré les chorégraphes ; Schumann, Schubert, Chopin, Liszt, Wagner, Tchaïkovski, Glinka, Dvorak, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov, Stravinsky, Prokofiev.

CLASSE TERMINALE

Les transformations du ballet après la Première Guerre mondiale :

Naissance du style néo-classique ;

L'expressionnisme allemand ;

Le ballet à l'époque contemporaine, ses différents moyens d'expression.

Les chorégraphes : L. Massine, Balanchine, Lifar, Robbins, Petit, Béjart, Wigman, Graham, Cunningham, Kurt Joos, etc.

Histoire générale de la musique pendant la période correspondante en insistant sur les compositeurs qui ont inspiré les chorégraphes.

L'école française : Debussy, Ravel, Fauré, Roussel, Satie, Dukas, Delvincourt, Koechlin, « les Six », et leurs successeurs.

Panorama des recherches musicales au XX^e siècle notamment :

L'École viennoise (Schonberg, Webern, Berg) ;

L'Europe centrale (Bartok, etc.) ;

Pays occidentaux (Messiaen, Boulez, Stockhausen, Berio, Maderna).

Compositeurs recherchant et utilisant un nouveau matériau sonore : Pierre Schaeffer (musique concrète) ; groupes de recherches de musique électro-acoustique (Cologne, Paris, Milan, etc.).

SCÉNOGRAPHIE

CLASSE TERMINALE

I. Scénographie, définition. L'espace comme élément de la création chorégraphique.

II. Les moyens de la scénographie : décors, dispositifs, machineries, éclairages, son, costumes, accessoires ;

III. Espaces scéniques traditionnels.

Espaces non traditionnels.

Espaces transformables.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES

CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE

Dans cette option, l'enseignement d'anatomie et de physiologie humaine à caractère professionnel sera orienté vers l'analyse fonctionnelle et la physiologie des différents mouvements. On évitera au maximum un caractère encyclopédique ou médical en se limitant aux connaissances indispensables. L'utilisation de matériel scientifique et didactique permettra de conserver à cet enseignement un caractère concret.

A) L'appareil locomoteur

I. Généralités

1. Les os :

Structure macroscopique, différents types.

Structure microscopique : histologie des tissus osseux et cartilagineux.

Développement de l'os.

2. Les articulations :

Description d'une articulation type : surfaces articulaires, capsule, ligaments passifs et actifs, synoviale.

Les mouvements de l'articulation.

Les différents types de mobilité articulaire : diarthrose, amphiarthrose, synarthroses, classification mécanique par nombre d'axes.

1. Les muscles striés :

Structure macroscopique, différents types.

Structure microscopique du tissu musculaire.

Le muscle au repos : élasticité, tonicité.

L'excitabilité musculaire. Le muscle en activité : la contraction musculaire. La fatigue musculaire et ses conséquences.

4. Le mouvement :

Les trois genres de leviers dans le squelette. Les effets de la contraction des différents muscles selon leur insertion sur le squelette : muscles adducteurs, pronateurs, fléchisseurs et leurs antagonistes.

Les limites du mouvement : tonus musculaire, tension des ligaments, rencontre des masses musculaires et des pièces osseuses.

La motricité : mouvements volontaires, réflexes et automatiques.

Le rôle des organes des sens dans le mouvement et la posture : vision, équilibration.

5. Les principaux accidents de l'appareil locomoteur.

II. Etude descriptive

1. Le squelette axial :

Le rachis.

Les articulations occipito-rachidienne, intervertébrales, sacro-iliaques.

Les principales déformations : attitudes scoliotiques, cyphotiques, lordotiques, gibosités.

Zones d'insertion musculaire. Groupes musculaires par action : anatomie topographique.

2. Le squelette des membres supérieurs :

Squelette appendiculaire supérieur.

Les articulations : ceinture scapulaire et ses attaches, épaule, coude, poignet, main.

Zones d'insertion musculaire. Groupes musculaires par action : anatomie topographique.

3. Le squelette des membres inférieurs :

Squelette appendiculaire inférieur.

Les articulations : sacro-iliaque, hanche, genou (étude de l'appareil ligamentaire), cheville (étude de l'appareil ligamentaire), le pied et ses articulations.

Zone d'insertion musculaire. Groupes musculaires par action : anatomie topographique.

B) Le tronc

I. Le thorax

1. L'appareil respiratoire :

La cage thoracique.

Les voies respiratoires. Les poumons : configuration externe.

La mécanique ventilatoire : rôle du squelette, des muscles respiratoires thoraciques, du diaphragme. Volumes respiratoires.

Les différents types de respiration.

2. L'appareil circulatoire :

Le cœur : anatomie descriptive.

Les vaisseaux sanguins ; schéma général de la circulation.

Les pulsations cardiaques, méthodes d'étude externes.

La circulation dans les vaisseaux : la pression artérielle.

3. Adaptation des systèmes circulatoire et respiratoire à l'effort.

II. L'abdomen

1. Les parois abdominales ; les points faibles : hernies.

2. Anatomie topographique des organes de l'abdomen : tube digestif, foie, pancréas, rate, reins.

III. Le petit bassin

1. La périnée, ses limites et son plancher.

2. Anatomie topographique des principaux organes chez l'homme et chez la femme.

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Langue vivante II

Principes généraux

Le professeur se reportera aux instructions concernant l'enseignement des langues vivantes dans les classes de Seconde, Première et Terminale du second cycle, classique et moderne (A, B, C, D), suivant qu'elles auront été abordées en Quatrième ou en Seconde.

Langues anciennes

LATIN

Programme

CLASSE DE SECONDE

Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle un enseignement à option portant sur le latin

I. Etude de la langue et de la littérature

1. Révision méthodique et élargissement des connaissances antérieurement acquises. A l'occasion des explications de textes, étude de l'expression du conditionnel dans la proposition infinitive, dans l'interrogation et le style indirects ; étude de l'emploi des formes nominales du verbe ; notions sommaires de prosodie et de métrique (vers dactyliques : hexamètre et pentamètre).

2. Acquisition du vocabulaire : 350 mots environ.

3. Etude de divers moyens d'expression mis en œuvre par les auteurs latins dans les textes inscrits au programme ; en partant de l'étude de ces textes, initiation des élèves à la connaissance des écrivains et de leurs œuvres.

II. Exercices d'application

Traduction orale et commentaire de textes latins ; traduction cursive de textes aisés ; lecture de certains de ces textes sans recours à la traduction suivie.

Exercices écrits de version ; exercices de thème écrit et oral.

Récitation de textes ; dialogues en latin sur le contenu des textes ; reconstitution de textes, livres fermés.

III. Auteurs

1. Le professeur puisera dans les œuvres suivantes : César, *De Bello Gallico* (récits, puis passages écrits en style indirect) ; *De Bello civili*. Salluste, *la Guerre de Jugurtha*. Cicéron, *Pro Sexto Roscio Amerino*, *De Signis*, *De Suppliciis*. Virgile, *Enéide*, I, II, III, IV. Pline le Jeune, *Lettres*.

2. Il pourra puiser aussi dans des morceaux choisis de prose et de poésie, et grouper les textes selon des thèmes illustrant différents aspects de la vie et de la civilisation des Romains. Le choix pourra dépasser le cadre de la littérature classique traditionnelle.

Programme pour les élèves commençant l'étude du latin en classe de Seconde

I. Etude de la langue

A) Après avoir initié les élèves à la prononciation et à l'accentuation du latin, on leur exposera les traits dominants du système de la langue latine, à partir de l'étude de courts textes suivis, accompagnés de leur traduction en français.

B) Etude systématique d'une première série de faits grammaticaux.

1. Morphologie.

Les deux premières déclinaisons ; la troisième déclinaison (types : *rex, consul, corpus, civis, mare, urbs*).

Les adjectifs qualificatifs ; les comparatifs en *ior, ius* ; les superlatifs en *issimus, a, um* et en *errimus, a, um*.

Les démonstratifs ; les pronoms personnels dont *se* ; les adjectifs possessifs dont *suus* ; le relatif *qui* ; l'interrogatif *quis* ; quelques pronoms-adjectifs indéfinis d'emploi fréquent.

Le verbe *sum* et ses composés, les verbes réguliers aux voix active et passive, au mode indicatif à tous les temps, au mode subjonctif au présent et à l'imparfait, à l'infinitif et au participe ; les verbes irréguliers *fero* (et *feror*), *eo, volo, nolo, malo*, aux mêmes temps de ces mêmes modes.

Initiation à la dérivation et à la composition, en particulier lors de l'acquisition du vocabulaire.

2. Syntaxe.

Syntaxe d'accord : verbe et sujet, adjectif épithète, attribut du sujet et de l'objet.

Valeurs essentielles et principaux emplois des cas.

Syntaxe du réfléchi *se* et de l'adjectif possessif *suus* (emplois direct et indirect).

Les compléments de lieu ; les compléments de temps aux seules questions *quando* et *quamdiu*.

Valeur et emploi des temps ; valeur des modes indicatif et subjonctif ; emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées (interrogative indirecte, complétive et finale introduites par *ut*) ; emploi du subjonctif dans la proposition relative à valeur finale.

La proposition infinitive ; l'ablatif absolu.

L'ordre des mots dans la proposition et des propositions dans la phrase fera l'objet de remarques dès les premières leçons.

C) Acquisition du vocabulaire : quatre à cinq cents mots choisis en fonction de leur fréquence et reliés aux mots français qui leur doivent leur origine.

II. Exercices d'application

1. Exercices oraux de gymnastique vive, portant sur les faits grammaticaux étudiés, avec un passage incessant du latin en français et du français en latin ; exercices oraux et écrits de version et de thème d'imitation, permettant une nette prise de conscience de la structure de la langue latine. Certains faits grammaticaux, qui feront l'objet d'une étude méthodique au cours des deux années suivantes, pourront apparaître dès cette première année dans les textes latins ; ils seront signalés à l'attention des élèves et rapidement éclairés. Récitation de textes préalablement traduits ; en fin d'année recours à la traduction cursive de textes aisés et à de brefs dialogues en latin portant sur le contenu des textes traduits.

2. Les textes latins créés, adaptés ou intacts suivront le rythme de l'acquisition des connaissances ; ils présenteront tous un intérêt, en traitant de l'histoire, de la littérature ou de différents aspects de la vie des Romains.

CLASSE DE PREMIÈRE

Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle un enseignement à option portant sur le latin

I. Etude de la langue et de la littérature

1. Révision systématique de la morphologie ; révision et approfondissement des connaissances acquises en syntaxe.
2. Larges aperçus sur le système de la langue latine.
3. Notions de prosodie et de métrique à l'occasion des explications de textes.
4. Acquisition du vocabulaire : deux cent cinquante mots nouveaux...
5. Etude des divers moyens d'expression mis en œuvre par les écrivains latins dans les textes inscrits aux programmes et retenus par le professeur ; à propos de ces textes, notions essentielles sur la vie et l'œuvre des écrivains, évocation des différents aspects de la civilisation romaine.

II. Exercices d'application

Traduction orale et commentaire de textes latins ; traduction cursive et lecture sans traduction de textes d'accès aisé.

Exercices écrits de version ; exercices oraux et écrits de thème.

Récitation de textes expliqués.

III. Auteurs

1. Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

Plaute ou Térence : une comédie ;

Salluste : *la Conjuration de Catilina* ;

Cicéron : une Catilinaire ; un plaidoyer ;

Virgile : *Enéide* ;

Tite-Live : livres XXI et XXII ;

Tacite : *Histoires* ;

Apulée : *l'Ane d'or* ;

2. Le professeur pourra puiser aussi dans des « Morceaux choisis » de prose et de poésie et grouper les textes selon des thèmes illustrant certains aspects de la vie des Romains, certains traits caractéristiques de leur histoire, de leur pensée ou de leur art. Il pourra retenir des textes qui dépassent le cadre de la littérature classique traditionnelle.

Programme pour les élèves

ayant commencé l'étude du latin en classe de Seconde

I. Etude de la langue

1. Révision méthodique des connaissances acquises en classe de Seconde.

2. Etude d'une deuxième série de faits grammaticaux.

a) Morphologie

La quatrième et la cinquième déclinaison.

Les noms de nombre de *unus* à *novem*, puis par dizaine jusqu'à *centum* ; *mille* et *milia* ; les adjectifs ordinaires de *primus* à *decimus* ; les distributifs *singuli* et *uni, bini, terni* et *trini*.

Etude plus poussée des pronoms et des adjectifs pronominaux.

Les verbes aux voix active et passive à tous les modes et à tous les temps ; les verbes déponents et semi-déponents ; quelques verbes impersonnels ; les verbes *fin* et *edo* ; les verbes défectifs *inquam, aio, memin*, *odi* et *coepi*.

Etude de la dérivation et de la composition, en particulier lors de l'acquisition du vocabulaire.

b) Syntaxe

Etude plus poussée des compléments du nom, de l'adjectif et du verbe, surtout des compléments circonstanciels de lieu et de temps.

L'interrogation indirecte simple et double ; l'expression du futur et du conditionnel dans la proposition infinitive et dans l'interrogation indirecte.

La valeur et l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées et dans la proposition relative.

Etude sommaire de la concordance des temps et des règles du style indirect.

L'adjectif verbal et le gérondif : leurs emplois.

Lors de la prévision de la syntaxe des cas, étude du sens et du rôle des prépositions usuelles.

L'ordre des mots dans la proposition et des propositions dans la phrase fera l'objet de remarques fréquentes.

A l'occasion de l'étude des faits grammaticaux, le professeur mettra en lumière les traits dominants du système de la langue latine et établira des comparaisons avec les systèmes de la langue grecque et de la langue française.

3. Enrichissement du vocabulaire : trois cent cinquante mots environ, rencontrés dans les textes et retenus en fonction de leur fréquence.

4. Lors de la traduction de textes de poésie les élèves seront initiés à la prosodie et à la métrique latine (l'hexamètre dactylique).

II. Exercices d'application

Exercices oraux de gymnastique vive portant notamment sur les formes nominales et verbales revues ou nouvellement apprises.

Traduction de textes, préparée oralement ou par écrit, traduction improvisée et cursive de pages d'accès aisé.

Devoirs : versions et thèmes.

Récitation de textes traduits : courts dialogues en latin portant sur le contenu de ces textes.

Chaque exercice de traduction sera accompagné d'un commentaire qui dégagera l'intérêt du texte proposé.

III. Auteurs

Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

César : *la Guerre des Gaules ; la Guerre civile ;*

Cicéron : une œuvre oratoire ;

Ovide : *les Métamorphoses ;*

Pline le Jeune : *Lettres ;*

Il aura aussi recours à des « Morceaux choisis » comportant notamment des extraits des œuvres de Plaute et de Térence, d'accès facile.

CLASSE TERMINALE

Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle un enseignement à option portant sur le latin

I. Etude de la langue et de la littérature

1. Révision systématique de la morphologie ; révision et approfondissement des connaissances acquises en syntaxe.

2. Grandes aperçus sur le système de la langue latine.

3. Notions de prosodie et de métrique à l'occasion des explications de textes.

4. Acquisition du vocabulaire : deux cent cinquante mots nouveaux...

5. Etude des divers moyens d'expression mis en œuvre par les écrivains latins dans les textes inscrits aux programmes et retenus par le professeur ; à propos de ces textes, notions essentielles sur la vie et l'œuvre des écrivains, évocation des différents aspects de la civilisation romaine.

II. Exercices d'application

Traduction orale et commentaire de textes latins ; traduction cursive et lecture sans traduction de textes d'accès aisé.

Exercices écrits de version : exercices oraux et écrits de thème.

Récitation de textes expliqués.

III. Auteurs

1. Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

Lucrèce : *De natura rerum ;*

Cicéron : un traité philosophique ;

Virgile : *Bucoliques, Géorgiques ;*

Horace ; œuvres ;

Sénèque : un traité philosophique ;

Tacite : *Annales ;*

Pétrone : *Satiricon.*

2. Le professeur pourra puiser aussi dans les « Morceaux choisis » de prose et de poésie et grouper les textes selon des thèmes illustrant certains aspects de la vie des Romains, certains traits caractéristiques de leur histoire, de leur pensée ou de leur art. Il pourra retenir des textes qui dépassent le cadre de la littérature classique traditionnelle.

I. Etude de la langue et de la littérature

1. Consolidation et élargissement des connaissances grammaticales indispensables.

L'accent sera mis sur l'étude des systèmes conditionnels et sur les règles du style indirect. Des aperçus nouveaux seront ouverts sur le système de la langue latine.

2. Enrichissement du vocabulaire : acquisition de trois cents mots, rencontrés dans les textes et retenus en fonction de leur fréquence.

3. Approche d'une étude des divers moyens d'expression mis en œuvre par les écrivains dans les textes inscrits au programme et retenus par le professeur. Lors de la traduction de ces textes, initiation à la connaissance des écrivains replacés dans leur temps et évocation de différents aspects de la littérature latine et de la civilisation romaine.

4. Notions complémentaires de prosodie et de métrique (le distique élégiaque).

II. Exercices d'application

Traduction préparée et commentaires de textes ; traduction improvisée et cursive de pages d'accès facile ; exercices écrits de version ; exercices oraux et écrits de thèmes ; récitation de textes traduits ; dialogues en latin sur le contenu de ces textes.

III. Auteurs

Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

Salluste : *la Guerre de Jugurtha* ; *la Conjuration de Catilina* ;

Cicéron : une œuvre philosophique d'accès aisé ;

Virgile : un livre de *l'Enéide* ;

Tite-Live : livres XXI et XXII.

Il aura recours aussi à des « Morceaux choisis » de prose et de poésie ; il pourra grouper les textes selon des thèmes illustrant certains aspects de la vie des Romains, certains traits caractéristiques de leur histoire, de leur pensée, de leur sensibilité et de leur art. Il pourra retenir quelques textes qui dépassent le cadre de la littérature classique traditionnelle.

CLASSE DE SECONDE

**Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle
un enseignement à option portant sur le grec**

I. Etude de la langue et de la littérature

a) Révision de la grammaire ;

Etude plus complète de la morphologie et de la syntaxe ;

Notions d'accentuation ;

b) Acquisition du vocabulaire ;

c) Notions sommaires de prosodie et de métrique (à propos d'explications de textes) .

d) A l'occasion de l'explication des textes, notions élémentaires sur les écrivains et leurs œuvres.

II. Exercices d'application

Explication de textes ;

Versions ;

Récitation de textes déjà expliqués ;

Thèmes écrits et oraux.

III. Auteurs

a) Morceaux choisis de prose et de poésie ;

b) Homère : *Odyssée* ;

Euripide : une tragédie ;

Xénophon : extraits des *Mémoires* ;

Chefs d'œuvre des orateurs attiques.

**Programme pour les élèves commençant l'étude du grec
en classe de Seconde**

I. Etude de la langue

A) Les lettres de l'alphabet ; la prononciation ; les esprits et les accents.

B) Aperçu des traits dominants du système de la langue grecque, à partir d'une étude de courts textes suivis accompagnés de leur traduction en français.

C) Etude systématique d'une première série de faits grammaticaux.

1. Notions indispensables de phonétique.

2. Etudes des formes.

La déclinaison de l'article.

Les déclinaisons des noms : thèmes α ; thèmes en ο (types : ὁ λόγος, τὸ δῶρον) ; thèmes consonantiques (types : ὁ κῶραξ, ὁ δαίμων, τὸ σῶμα, ὁ πατήρ, ἡ τριήρης, τὸ τεῖχος).

Les adjectifs du type δίκαιος, -α, -ον, ἀγαθός, -ή, -όν, ἄδικος, -ος, -ον, εὐδαίμων, -ον, ἀληθής, -ές, μέλας, μέλαινα, μέλαν, εἰ πᾶς, πᾶσα, πᾶν.

Les comparatifs et les superlatifs en -τερος, -τατος et en εστερος, -εστατος.

Les pronoms personnels ; les pronoms adjectifs possessifs et démonstratifs : l'interrogatif τίς ; les indéfinis τις et οὐδεὶς ; le relatif ὅς. Le verbe εἶμι et le verbe φημί à tous les modes et à tous leurs temps. Les verbes en -ω à l'indicatif, à l'infinitif et au participe, aux trois voix et aux temps suivants : présent, imparfait, futur, aoriste et parfait ; ces mêmes verbes au subjonctif présent et aoriste, à l'optatif présent et aoriste aux trois voix.

3. Etude de la syntaxe.

Syntaxe d'accord ; verbe et sujet, adjectif épithète, attribut du sujet et de l'objet.

Valeurs essentielles et principaux emplois des cas.

Sens des voix ; valeurs et emplois des temps : on insistera sur la notion d'aspect.

Valeurs et emplois des modes indicatif, subjonctif et optatif. On étudiera le jeu de ces trois modes à l'intérieur des systèmes proposition principale - proposition subordonnée (conditionnelle et temporelle) et dans la proposition relative.

Notions essentielles sur la syntaxe de l'infinitif et du participe.

Sens et emploi des particules de liaison ; la notion de parataxe.

L'ordre des mots dans la proposition et des propositions dans la phrase fera l'objet de remarques tout au long de l'année.

D) Racines grecques et acquisition du vocabulaire.

Choix des racines grecques servant à créer des mots français ; acquisition de trois cents mots environ, retenus en fonction de leur fréquence.

II. Exercices d'application

Les formes et les règles seront apprises en partant des faits constatés ; les comparaisons avec le latin seront aussi fréquentes que possible.

Exercices oraux et écrits de version et de thème d'imitation, portant sur de courts textes suivis, gradués et inspirés de l'histoire et de la civilisation grecques.

Certains faits grammaticaux qui seront étudiés méthodiquement au cours des deux années suivantes pourront apparaître dans ces textes dès la première année ; ils seront signalés aux élèves et rapidement éclairés. On procédera à des exercices de reconstitution de textes grecs traduits, que l'on fera apprendre par cœur et réciter.

CLASSE DE PREMIÈRE

**Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle
un enseignement à option portant sur le grec**

I. Etude de la langue et de la littérature

a) Révision générale de la grammaire, révision de l'accentuation ; les dialectes ;

b) Acquisition du vocabulaire ;

c) Notions sommaires de prosodie et de métrique (à propos d'explication de textes) ;

d) A l'occasion de l'explication des textes, notions élémentaires sur les écrivains et leurs œuvres.

II. Exercices d'application

Explication de textes ;

Versions ;

Récitation de textes déjà expliqués ;

Thèmes écrits et oraux.

III. Auteurs

a) Morceaux choisis de prose et de poésie ;

- b) Homère : *Illiade* ;
- Sophocle : une tragédie ;
- Aristophane : extraits ;
- Platon : *l'Apologie de Socrate* ;
- Démosthène : une *Philippique*.

Programme pour les élèves ayant commencé l'étude du grec en classe de Seconde

I. Etude de la langue

Révision des connaissances grammaticales acquises en classe de Seconde ; étude systématique d'une série de faits nouveaux.

1. Morphologie

Thèmes en -ο- : déclinaison de ὁ νεώς.

Thèmes consonantiques : déclinaison de ὁ ἀνήρ, τὸ κρέας, ἡ αἰδή.

Thèmes vocaliques : ἡ πόλις, ὁ πέλεκυς, τὸ ἄστυ, ὁ βασιλεύς.

Les adjectifs du type : ἡδύς, ἡδεῖα, ἡδύ.

Les adjectifs : μέγας, μεγάλη, μέγα et πολύς, πολλή, πολύ.

Les comparatifs en -ίων et les superlatifs en -ιστος.

Les dix premiers noms de nombre et les dizaines jusqu'à ἑκατὸν compris.

Aux trois voix, à tous leurs modes et à tous leurs temps les verbes en (-ω) et les verbes τίθημι, ἵημι, δείκνυμι ; la conjugaison du verbe εἶμι.

Le recours prudent à la phonétique permettra d'éclairer la plupart des formes nouvelles, on insistera sur l'importance de la place et de la nature de l'accent, notamment dans les formes verbales.

2. Syntaxe

Etude plus poussée de la syntaxe des pronoms et des adjectifs pronominaux, en particulier sur celle de αὐτός et de εαυτον : on étudiera l'expression en grec de la possession.

Révision et approfondissement de la valeur et de l'emploi des modes : on insistera sur les systèmes conditionnels, sur l'optatif oblique et sur la syntaxe de πρὶν et ὥστε.

A propos de la syntaxe du participe on montrera le rôle souvent privilégié qu'il joue dans une phrase grecque.

L'étude de la syntaxe de la particule ἄν sera présentée sous forme de tableau.

La prise de conscience du système de la langue grecque sera confirmée tout au cours de l'acquisition de ces faits grammaticaux et des comparaisons seront établies avec le système de la langue latine.

3. Notions d'ordre dialectal sur la langue d'Hérodote

4. Nouveau choix de racines grecques servant à créer des mots français. Acquisition du vocabulaire : trois cent cinquante mots environ retenus en fonction de leur fréquence et rencontrés dans les textes.

II. Exercices d'application

Traduction de textes grecs, préparée oralement ou par écrit ; traduction cursive de textes d'accès aisé ; exercices écrits de version et de thème d'imitation ; récitation de textes traduits ; reconstitution de ces textes, livres fermés.

Chaque traduction sera assortie d'un commentaire qui permettra d'ouvrir des perspectives sur divers aspects de la civilisation grecque.

III. Auteurs

Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants : Xénophon, Lucien, Hérodote.

Il aura aussi recours à des « Morceaux choisis » de textes faciles, textes de poésie et de prose comprenant notamment quelques pages d'Euripide et des extraits des œuvres des orateurs attiques.

CLASSE TERMINALE

Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle un enseignement à option portant sur le grec

I. Etude de la langue et de la littérature

- a) Révision générale de la morphologie ;
- b) Les difficultés de syntaxe rencontrées à l'occasion de la lecture des textes donneront lieu à quelques brèves leçons de grammaire ;
- c) Acquisition du vocabulaire ;

d) A l'occasion de l'explication des textes, notions élémentaires sur les écrivains et leurs œuvres.

II. Exercices d'application

Explication de textes ;
Versions.

III. Auteurs

a) Morceaux choisis de prose et de poésie ;

b) Homère : un chant de l'*Illiade* ou de l'*Odyssée* ;

Eschyle : une tragédie ;

Thucydide : extraits ;

Platon : un dialogue.

Programme pour les élèves ayant commencé l'étude du grec en classe de Seconde

I. Etude de la langue

1. Les formes

La révision des faits étudiés au cours des deux années précédentes sera assortie pour les noms et les adjectifs des seuls compléments nécessaires : par exemple de l'étude de certains mots de la troisième déclinaison (ὁ ἄνθρωπος, ἡ γυναῖκα, ὁ ἄλλος, τὸ γόνυ, τὸ ὄμμα).

L'étude des noms de nombre sera poursuivie.

La conjugaison des verbes en -μι sera reprise et complétée. Les élèves devront retenir les formes du présent, du futur, de l'aoriste et du parfait d'une vingtaine de verbes dits irréguliers, d'emploi fréquent.

Il sera fait appel, pour éclairer les faits nouveaux, aux ressources de la grammaire.

2. La syntaxe

Les règles déjà connues de la syntaxe grecque seront révisées et leur portée sera approfondie.

Lors de la révision de la syntaxe des cas, on insistera sur l'origine, le rôle et l'emploi des prépositions. Parmi les mots invariables, on étudiera notamment l'emploi des négations οὐ et μή, les liaisons négatives, les négations accumulées et les mots interrogatifs. On reviendra, en la précisant, sur l'étude des règles de liaison.

Lors de la révision de la syntaxe des modes et de celle de l'infinitif et du participe, on mettra plus vivement en lumière le rôle de la particule αὐτῶν.

Chaque occasion sera saisie de mieux appréhender, en le comparant à celui du latin, le système de la langue grecque.

3. L'initiation à la langue d'Homère sera limitée aux faits essentiels.

4. La recherche des racines grecques servant à créer des mots français sera poursuivie ; enrichissement du vocabulaire : trois cents mots nouveaux rencontrés dans le texte et retenus en fonction de leur fréquence.

5. Les élèves seront initiés à la prosodie et à la métrique grecques à l'occasion de la traduction de textes de poésie (l'hexamètre dactylique et le trimètre iambique).

II. Etude de la littérature

L'initiation à la littérature grecque sera entreprise à partir des textes traduits : connaissance des auteurs replacés dans leur temps, genres auxquels leurs œuvres appartiennent ; des sujets de brefs exposés, proposés aux élèves, permettront de découvrir certains aspects essentiels de cette littérature. Le recours à de bonnes traductions est conseillé pour la connaissance d'une œuvre entière.

III. Exercices d'application

Traduction de textes, préparée oralement ou par écrit ; traduction improvisée de textes faciles ; exercices écrits de version ou de thème ; récitation de textes traduits. Chacun de ces textes fera l'objet d'un commentaire approprié.

IV. Auteurs

Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

Homère : un chant de l'*Illiade* ou de l'*Odyssée* ;

Orateurs attiques : un discours ;

Une tragédie d'Euripide ou de Sophocle.

Platon, *L'Apologie de Socrate* ou un dialogue d'accès aisé.

Il aura aussi recours à des « Morceaux choisis » de prose et de poésie, ne présentant aucune difficulté majeure et offrant tous un intérêt dominant : valeur anecdotique, faits historiques, traits de civilisation, ouvertures sur l'art et la pensée des écrivains.

Education artistique (Dessin ; Arts plastiques)

L'éducation artistique des candidats au baccalauréat technologique musicale répondra à trois finalités que ne perdra jamais de vue le professeur chargé du cours :

Epanouissement de la personnalité et équilibre psychique ;
Développement des facultés sensorielles et intellectuelles ;
Enrichissement culturel et artistique, formation du sens critique.

L'éducation artistique au niveau des classes de Seconde, Première, Terminale revêtira progressivement la forme d'un enseignement de culture, à mesure toutefois que les élèves ressentiront mieux quelles réponses à leur besoin profond de s'exprimer leur apportent les techniques du dessin enseigné comme discipline propre tout au long de ces trois années.

A la faveur des études effectuées dans cet esprit, les élèves auront acquis, avec une curiosité d'esprit qui dépassera le temps de leur scolarité, le moyen de se créer plus tard un cadre de vie harmonieux, de juger une œuvre d'art, qu'il s'agisse aussi bien de peinture, de sculpture, d'architecture ou d'esthétique industrielle, et d'une manière plus générale de toute conception ayant pour base un art appliqué.

I. Le dessin comme mode d'expression de l'émotion et comme introduction à la rigueur comme à la fantaisie

Thèmes proposés

Découverte de l'harmonie des formes, de leur disharmonie à travers quelques études consacrées à des éléments naturels : plantes, minéraux isolés ou associés, animaux, squelettes.

Dessins d'objets (les formes, simples ou recherchées, les quelques instruments de musique anciens, contemporains).

Familiarisation avec la perspective. Intérieurs ; paysages : simples, heurtés, contrastés.

L'ombre et la lumière. La ligne et le volume, études diverses.

Procédés d'exécution variés.

L'équilibre du corps humain ; le modèle vivant ; croquis de figures et portraits.

L'activité musicale requiert l'aptitude à la rigueur de l'observation, de la pensée, du geste, du mouvement. En classe de Première et en Terminale, les élèves seront encouragés à la pratique de quelques croquis cotés (de pièces fondamentales prélevées sur un instrument ; il ne sera pas nécessaire de pousser jusqu'à l'épure définitive).

La fantaisie, la libre expression ressenties comme réponses à l'évocation d'un thème seront tout aussi bien encouragées au cours de quelques séances consacrées au dessin d'imagination.

Rigueur ou fantaisie pourraient être les thèmes de quelques séances consacrées à la composition décorative en matière de synthèse des enseignements reçus précédemment.

Dans chaque cas, familiariser l'élève avec la reproduction qui paraîtra la plus appropriée de l'œuvre d'un maître. Projections fixes, films, application au dessin d'imagination.

II. La couleur

Éléments essentiels d'études de la couleur : le but des entretiens est avant tout de permettre la découverte de ce que peuvent avoir de commun les domaines en apparence aussi différents de la couleur et du son.

Importance de l'expression colorée dans le langage plastique.

Données physiques, physiologiques et psychologiques.

Connaissances générales, théorie de la couleur :

Couleurs fondamentales ;

Gamme chromatique ;

Complémentarité, brillance et luminosité, intensité ;

Pureté, température ;

Nuances, tons, teintes ;

Différentes catégories de couleurs : franches, rabattues, neutres ;

Visibilité ;

Contraste (émergence, couleur résiduaire, simultanéité).

Relations chromatiques :

Les types de contrastes : de la couleur en soi, de clarté et d'obscurité, de température, de simultanéité, de qualité, de quantité ;

L'harmonie colorée, les rapports colorés, gammes chromatiques, groupement par analogie et par opposition, utilisation des contrastes, dissonances ;

Correspondances de la couleur avec le son, les bruits, les mots.

III. L'esthétique et l'environnement

CLASSE DE SECONDE

Le décor de surface ; le décor volume ; le décor fonctionnel, ancien, moderne (insonorisation, amélioration acoustique...) ; recherche historique des solutions.

CLASSE DE PREMIÈRE

Les arts graphiques, les grandes familles de lettres, l'illustration, la bande dessinée, la publicité.

Les matériaux traditionnels dans leurs applications à l'expression artistique et la recherche de l'harmonie de l'environnement.

Les matériaux nouveaux (de synthèse).

Les applications modernes du son et de la lumière : le spectacle son et lumière.

Au cours du premier trimestre, on fera apparaître les premières liaisons entre l'esthétique et le machinisme, l'esthétique et l'œuvre littéraire : la photographie artistique et scientifique, documentaire, publicitaire ; le film scientifique, documentaire, publicitaire ; le film et l'œuvre littéraire ; la télévision.

Le théâtre et la musique (cf. Histoire de la musique).

CLASSE TERMINALE

L'homme dans le climat qu'il a créé : les réalisations techniques considérées par rapport à ses besoins matériels et spirituels.

N.B. — Le but dominant de l'enseignement n'est donc pas l'étude de l'évolution des styles, de l'histoire des techniques et de leur évolution.

Les entretiens seront chaque fois que possible accompagnés de projections de vues fixes, de films. Les élèves seront aidés dans la recherche, voire la constitution d'une documentation personnelle sur un thème qui aura plus spécialement retenu leur attention. Les élèves seront conseillés et orientés vers les visites à effectuer utilement dans le cadre de leurs loisirs personnels, dans la mesure où toutes n'auront pu être conduites par le professeur dans le cadre de l'horaire.

La création artistique ;

Le génie civil ;

L'architecture d'aujourd'hui ;

L'esthétique industrielle ;

La mode dans ses manifestations passagères ;

Le cadre de la vie contemporaine et la formation du goût.

Préparation à la vie sociale et familiale

Une préparation à la vie sociale et familiale, dispensée tant aux jeunes gens qu'aux jeunes filles fréquentant les établissements de second cycle, apparaît éminemment souhaitable.

Elle devient indispensable lorsqu'elle s'adresse à des jeunes gens appelés à aborder la vie active dès leur sortie du second cycle, et qui doivent être en mesure d'affronter à la fois les problèmes d'ordre professionnel et d'ordre familial.

C'est pour cette raison que la préparation à la vie sociale et familiale doit s'intégrer dans la formation générale indispensable à tout individu pour favoriser son insertion sociale et répondre aux nécessités d'une adaptation permanente.

I. Nature de cette préparation

Cinq grands titres composent le programme présenté en annexe :

I. Vie sociale.

II. Vie familiale.

III. Éducation sanitaire.

IV. Éducation du consommateur.

V. Activités pratiques et de loisirs.

Sous ces grands titres, sont présentés un certain nombre de thèmes et d'activités optionnels.

Ce programme large et vaste qui essaie de faire le tour des problèmes qui peuvent se poser à l'individu dans sa vie sociale et familiale n'a pas la prétention de vouloir être assumé en totalité pendant la scolarité.

Ce sont les élèves qui, sous la conduite de leur professeur, seront amenés, en fonction de motivations et d'intérêts décelés, à choisir l'étude d'un thème dans chacun des grands points ci-dessus.

Par année, la classe ou le groupe d'élèves abordera donc cinq centres d'intérêt.

La présentation du programme qui distingue, pour certains grands titres, entre « thèmes d'études » et « aspects pratiques » n'a été retenue que dans le but de souligner l'orientation pratique de la formation envisagée. En aucun cas, il ne peut s'agir de différencier cours magistral théorique et travaux pratiques d'application. Il est indispensable, au contraire, de rechercher pour chaque cours une véritable unité pédagogique qui favorise l'adhésion et la participation des élèves.

Les questions le permettant devront, au cours d'une séance de deux heures, faire l'objet d'études globales intégrant des travaux pratiques. Bien qu'il ne soit pas proposé de progression préétablie, chaque sujet devra être traité en fonction de l'esprit général du programme.

Dans la plupart des cas, des études se feront à partir d'analyses concrètes (études de cas, de documents, comptes rendus de visites, résultats d'enquêtes...) ; d'exercices pratiques (expérimentation de produits, de matériel de

techniques ; réalisations simples) permettant de dégager un ensemble d'observations et de thèmes de réflexion.

Tous les moyens favorisant l'information, la documentation, la recherche personnelle, l'expression individuelle et collective, la communication, seront utilisés. C'est notamment pour atteindre ces objectifs qu'il sera fait appel à les ressources extérieures à l'établissement.

Les travaux réalisés par les élèves ne seront pas notés mais donneront lieu à une réflexion critique sur les résultats obtenus.

II. Organisation pratique de cette préparation

1. Cet enseignement est applicable dès la rentrée prochaine de septembre 1968, à raison de une heure facultative dans les classes de Première et terminale préparatoires aux baccalauréats technologiques, et *devra être obligatoirement assuré* dans tous les établissements possédant des préparations à ces diplômes, qu'ils soient du secteur secondaire ou du secteur tertiaire.

2. Les classes pourront être mixtes et on pourra éventuellement procéder, à l'intérieur d'un même établissement, à un regroupement d'élèves de classes différentes mais de même niveau si les effectifs pour chaque classe sont insuffisants et si le choix des sujets à traiter s'y prête.

3. Afin de ne pas décourager les élèves, on devra éviter de placer cet enseignement soit le samedi, soit le jeudi après-midi ou à toute autre heure jugée peu favorable pour la fréquentation des élèves.

4. L'importance et la nature des sujets traités conduisent à penser qu'un regroupement de deux heures par quinzaine est nécessaire.

Les activités pratiques à inclure dans le cadre des études proposées impliquent le dédoublement des classes à effectifs supérieurs à dix-huit élèves.

III. Qui doit assurer cet enseignement ?

C'est au professeur d'enseignement ménager — professeur certifié de sciences appliquées à l'économie domestique, professeur technique adjoint — qu'il revient d'assurer la plus grande part de cet enseignement, en même temps que l'animation et la coordination.

Cependant, certains thèmes de réflexion et certaines activités nécessitent qu'il soit fait appel à d'autres professeurs, à certains membres du personnel d'éducation, éventuellement à des conférenciers étrangers au personnel enseignant (par exemple médecins, avocats, ingénieurs, représentants des activités socio-économiques...), qui accepteront d'apporter leur collaboration à cette formation.

A titre transitoire, dans les établissements qui ne disposent pas de personnel d'enseignement ménager, la responsabilité de cette formation pourra être confiée à un professeur volontaire.

Aussi, les conditions de la mise en place de cet enseignement apparaissent-elles essentielles.

En conseil de professeurs, étendu au personnel d'éducation, les thèmes d'études seront, dans leur ensemble, présentés et étudiés dans le but de rechercher en commun :

- toutes les compétences susceptibles d'être utilisées dans le cadre de l'établissement ;
- les aides extérieures auxquelles il pourrait être fait appel ;
- les moyens matériels à mettre en œuvre.

A cette occasion seront inventoriés, suivant les sections, les thèmes ressortissants à d'autres disciplines et les sujets étudiés antérieurement. Les possibilités de prolonger certaines études dans le cadre des activités de clubs, de foyers socio-éducatifs seront envisagées.

Suivant les thèmes retenus, professeur et élèves auront besoin tantôt d'une salle équipée pour l'utilisation des moyens audio-visuels, tantôt de locaux spécialisés pour les travaux pratiques, tantôt d'ateliers.

En début d'année scolaire, au niveau de la classe, et en fonction des directions retenues par le conseil des professeurs, un échange de vues professeurs-élèves permettra la détermination en commun des sujets d'études. Le professeur responsable de l'animation et de la coordination établira le calendrier des études par classe et groupe d'élèves, la prévision des collaborations nécessaires et le projet d'utilisation des locaux.

TITRE I

VIE SOCIALE

Aspects sociologiques	Aspects juridiques et pratiques
I. Enfance et adolescence	
I.1 Protection de l'enfance : L'enfant dans la société. L'enfance délinquante.	La protection de la santé : protection maternelle et infantile - Hygiène scolaire. La protection de l'enfance en danger : le juge des enfants. La prévention.
I.2 Instruction ; éducation : Les écoliers, les lycéens, les étudiants ; Les jeunes travailleurs.	L'obligation scolaire. L'organisation de l'enseignement. L'orientation professionnelle. L'apprentissage : la promotion sociale.

VIE SOCIALE (suite)

Aspects sociologiques	Aspects juridiques et pratiques
<p>II. Famille</p> <p>La personne.</p> <p>La cellule familiale.</p> <p>La famille et les autres groupes sociaux.</p> <p>III. Santé ; sécurité</p> <p>Le malade et la médecine.</p> <p>La femme enceinte.</p> <p>Les personnes handicapées, âgées.</p> <p>IV. Travail et loisirs</p> <p>IV.1 Travail :</p> <p>Le travail agricole, le travail industriel, commerce.</p> <p>Les catégories professionnelles et socio-professionnelles.</p> <p>Les femmes et le travail.</p> <p>Les enfants et la mère au travail.</p> <p>Les travailleurs étrangers.</p> <p>Le chômage.</p> <p>IV.2 Loisirs :</p> <p>Les loisirs, les vacances.</p> <p>V. Participation à la vie sociale et civique</p> <p>V.1 Les groupements :</p> <p>Culturels.</p> <p>Culturels.</p> <p>Professionnels.</p> <p>Politiques.</p> <p>Economiques.</p> <p>V.2 La vie sociale.</p> <p>V.3 Le service national.</p>	<p>L'état civil, les pièces d'état civil dans la vie des citoyens.</p> <p>Le mariage. La séparation. Le divorce.</p> <p>Les régimes matrimoniaux.</p> <p>Notions sur les successions.</p> <p>Filiation. Puissance paternelle. Tutelle.</p> <p>Les prestations familiales.</p> <p>Les associations familiales.</p> <p>L'assurance maladie.</p> <p>L'assurance maternité. Les allocations prénatales.</p> <p>L'aide sociale aux malades et aux personnes âgées.</p> <p>Le service de la main-d'œuvre.</p> <p>Les accords contractuels du travail.</p> <p>Les conditions du travail.</p> <p>Les congés de formation professionnelle.</p> <p>Les conflits du travail.</p> <p>La Sécurité sociale.</p> <p>Les organismes et les organisations de garde et de surveillance des enfants, d'aide familiale.</p> <p>Conditions particulières.</p> <p>Les congés.</p> <p>Les organismes et les organisations de loisirs.</p> <p>Les associations.</p> <p>Les syndicats.</p> <p>Les partis.</p> <p>Les coopératives.</p> <p>La représentation. La participation.</p> <p>Report. Sursis. Coopération. Allocation militaire. Engagement.</p>

TITRE II

VIE FAMILIALE

I. Le groupe familial

Cadre de vie.

Les personnes, leurs rôles, leurs relations.

Organisation de la vie familiale.

Niveaux et genres de vie.

Les événements familiaux : manifestations, retentissements.

Les sentiments familiaux et interfamiliaux.

La communication au sein de la famille : les modes d'expression, les échanges.

L'évolution des personnes et du groupe.

L'apprentissage de la vie sociale, au sein du groupe familial.

II. Fonction éducative de la famille

Education des enfants, des adolescents.

III. Vie familiale et vie sociale

Problèmes posés par la vie sociale aux membres de la famille (école, travail, loisirs...).

Relations sociales de la famille.

TITRE III

ÉDUCATION SANITAIRE

Thèmes d'études	Aspects pratiques
<p>I. L'individu en bonne santé</p> <p>1.1 Hygiène générale et individuelle :</p> <p>importance, pour la santé, des conditions, du mode et du cadre de vie.</p> <p>1.2 Hygiène de l'alimentation :</p> <p>Besoins nutritionnels de l'organisme.</p>	<p>Etablissement et (si possible) préparation de menus en fonction d'impératifs divers :</p>

ÉDUCATION SANITAIRE (suite)

Thèmes d'études	Aspects pratiques
<p>Rations alimentaires des différents groupes de consommateurs bien portants.</p> <p>L'alimentation dans la vie moderne : Evolution, conception actuelle ; Production, conservation, commercialisation des aliments, des boissons ; Intoxications alimentaires, fraudes alimentaires ; réglementation et contrôle ; Problèmes posés par une alimentation rationnelle, compte tenu des conditions de vie actuelles.</p> <p>1.3 Hygiène de l'habitat :</p> <p>Hygiène et confort de l'habitation : intérêt et importance des équipements collectifs (eau, énergies, chauffage, évacuation des matières usées...).</p> <p>Hygiène de la cité : aspects éducatifs ; mesures de lutte contre les pollutions, le bruit, etc. ; importance des espaces verts, des équipements sportifs...</p> <p>1.4 Hygiène du linge et des vêtements :</p> <p>Problèmes posés par l'entretien du linge et des vêtements.</p> <p style="text-align: center;">II. Prophylaxie de l'infection, des maladies contagieuses</p> <p>(A partir d'un nombre limité d'exemples précis :)</p> <p>L'infection, la défense de l'organisme, contagion.</p> <p>Caractères généraux et transmission des maladies contagieuses.</p> <p>Principales méthodes de prophylaxie.</p> <p style="text-align: center;">III. Les maladies à retentissement social, prévention</p> <p>(Etude à conduire à partir d'une de ces maladies :)</p> <p>La prévention en France, l'esprit de prévention.</p> <p>L'organisation en France de la protection sanitaire et sociale.</p> <p>L'organisation mondiale de la santé.</p>	<p>Besoins de consommateurs différents.</p> <p>Conditions variées de vie, de travail (exemples : travail professionnel de la mère de famille ; repas pris à l'extérieur de la famille ; journée continue...).</p> <p>Utilisation d'aliments conservés, etc.</p> <p>Techniques et organisation de l'entretien, du nettoyage de l'habitation.</p> <p>Techniques et organisation de l'entretien, du nettoyage du linge et des vêtements.</p> <p>Soins d'urgence courants pouvant être donnés par la mère de famille.</p> <p>Pratique courante du secourisme.</p>

IV. Hygiène de l'enfance

IV.1 La fécondation, le développement de l'œuf, la grossesse.

IV.2 L'accouchement, le nouveau-né.

IV.3 Le nourrisson :

Croissance, développement psychomoteur, intellectuel, besoins affectifs, signes de bonne santé.

Besoins de confort, de sécurité :

Propreté corporelle ;

Habillement ;

Cadre de vie ;

Mode de vie : repas, sommeil, sorties, jeux.

Besoins alimentaires :

Alimentation lactée ;

Alimentation diversifiée.

IV.4 Rôle et importance de la protection maternelle et infantile.

IV.5 La croissance, le développement intellectuel, psychique et affectif de l'enfant ; la puberté ; l'adolescence.

V. La sexualité, éléments d'information sexuelle

Surveillance et hygiène de la grossesse.

Surveillance de la croissance.

Toilette et bain.

Techniques de change, habillement.

Préparations utilisant du lait de vache frais, conservé, industrialisé.

Préparations alimentaires dans l'alimentation diversifiée.

Surveillance de la santé, soins.

TITRE IV

ÉDUCATION DU CONSOMMATEUR

Thèmes d'études	Aspects pratiques
<p style="text-align: center;">I. Généralités</p> <p>1.1 Le consommateur et les problèmes de consommation :</p> <p>Place du consommateur dans la vie de la nation.</p> <p>Liens de la consommation avec les problèmes économiques généraux.</p> <p>Evolution des besoins et des niveaux de vie.</p>	

ÉDUCATION DU CONSOMMATEUR (suite)

Thèmes d'études	Aspects pratiques
<p>Le consommateur français et le marché commun. Information et protection du consommateur.</p> <p>1.2 <i>Le budget</i> : Ajustement des besoins et des possibilités budgétaires.</p> <p>Les achats : Prévision ; Organisation ; Modes d'achat ; Modes de paiement.</p> <p>L'impôt. L'épargne.</p> <p>II. L'habitation</p> <p>II.1 <i>Le problème du logement</i> : Conditions d'occupation : location, achat, construction. Implantation, surfaces utiles, leur répartition.</p> <p>II.2 <i>Les équipements immobiliers</i> : Alimentation en eau et en énergies. Evacuation des matières usées. Éléments de confort et de décoration.</p> <p>II.3 <i>Les équipements mobiliers</i> : Meubles.</p> <p>Equipements ménagers.</p> <p>III. Les produits ; connaissance et utilisation</p> <p>III.1 <i>Les produits alimentaires</i> : Formes commerciales. Etude technologique de quelques produits de l'alimentation base.</p>	<p>Réglementation. Normalisation et labels de qualité. Etudes critiques de publicités.</p> <p>Etudes de cas concrets. Présentation et classement des documents.</p> <p>Etudes sur documents des différents modes de paiement. Etablissement de documents fiscaux. Etudes sur documents de diverses formes d'épargne.</p> <p>Visites : Etudes comparatives de prix ; démarches et formalités. Lectures et relevés de plans ; aménagements de plans existants.</p> <p>Répartition des points d'utilisation, lectures de plans d'installation. Problèmes pratiques posés par : le chauffage, le chauffage de l'eau, l'éclairage, l'isolation.</p> <p>Critères de qualité. Problèmes pratiques posés par : le choix du mobilier, les rangements. Critères de qualité. Etude détaillée de quelques appareils et de leur utilisation rationnelle. Appréciation de la valeur réelle des aides apportées au travail ménager.</p> <p>Critères de qualité, choix. Techniques d'utilisation des aliments sous différentes formes dans le cadre d'une alimentation rationnelle.</p>

ÉDUCATION DU CONSOMMATEUR (suite)

Thèmes d'études	Aspects pratiques
<p>III.2 <i>Les produits textiles</i> : Textiles d'utilisation courante, caractéristiques, diverses présentations. Linge. Vêtements : le prêt-à-porter, la confection, les vêtements sur mesures.</p> <p>III.3 <i>Les produits d'entretien</i> : Connaissance des produits. Utilisations en fonction des matériaux à entretenir.</p> <p>IV. Connaissance des services et de leur utilisation</p> <p>IV.1 <i>Les fournitures en eau, en énergies.</i></p> <p>IV.2 <i>Les services d'entretien</i> : Diverses formes de services d'entretien. Service après-vente.</p> <p>IV.3 <i>Les services postaux, les transports</i> : Conditions diverses et prestations de services.</p> <p>IV.4 <i>Les assurances</i> : Différentes sortes d'assurances et leurs mécanismes.</p>	<p>Relevés de prix, prix de revient, comparaisons. Problèmes pratiques d'organisation du travail culinaire.</p> <p>Choix en fonction de l'utilisation.</p> <p>Quelques techniques de fabrication. Recherche de prix de revient, entretien d'usage courant.</p> <p>Expérimentation, conditions d'utilisation. Choix, comparaison des résultats et des prix de revient. Les différents travaux d'entretien dans l'habitation, organisation, coût.</p> <p>Abonnements, tarifs, prix de revient comparés.</p> <p>Enquêtes-visites. Contrats d'entretien. Etudes comparatives de prix de revient.</p> <p>Documents postaux, annuaires, tarifs, indicateurs. Cas concrets, études comparatives.</p> <p>Polices, avenants. Déclarations de sinistres.</p>

TITRE V

ACTIVITÉS PRATIQUES ET DE LOISIRS

I. Utilisation d'aides diverses

L'automobile.
La machine à écrire, les appareils de duplication.
Les instruments de communication...

II. Techniques d'appoint

Peintures, papiers peints.
Scelllements divers.
Travaux simples de menuiserie et d'électricité.
Travaux simples de couture et d'entretien des vêtements.
Jardinage.
Cuisine...

III. Organisation et préparation des loisirs

Les sorties.
Les réceptions.
Les vacances.

IV. Arts et travaux d'agrément (En fonction des possibilités de l'établissement)

fabrégue s.a. saint-yriceix - limoges - paris

LE CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE 112 CENTRES À VOTRE SERVICE

29, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05 / Tél. : 46 34 90 00

Librairie nationale :

13, rue du Four - 75270 Paris Cedex 06 / Tél. : 46 34 54 80

Vente par correspondance nationale :

BP 150 - 75224 Paris Cedex 05

CRDP : AIX-MARSEILLE

CDDP : *Vaucluse*

CLDP : Montluçon

★ Librairie

● cinématèque

○ vidéothèque

□ délégué pédagogique itinérant

■ centre équipé d'une logithèque-disquette

- 01 Ain** ★ ○ ■
8, rue Magenta
01011 Bourg-en-Bresse Cedex - 74 23 69 55
- 02 Aisne** ★ ○ ■
Avenue de la République
02000 Laon - 23 20 45 60
- 03 Allier** ○
2, rue Pape-Carpantier
03000 Moulins - 70 46 07 66
- Montluçon** ○
29, avenue Jules-Ferry
03100 Montluçon - 70 05 14 25
- Vichy** ○
Groupe scolaire Pierre-Coulon
Allée des Ailes
03200 Vichy - 70 31 50 40
- 04 Alpes de Haute-Provence** ○ ■
22, avenue des Charrois
04000 Digne - 92 31 05 87
- 05 Hautes-Alpes** ○ ■
14, avenue du Maréchal-Foch
05000 Gap - 92 51 36 84
- 06 NICE** ★ ● ○ ■
18, avenue Val-Marie - BP 119
06002 Nice Cedex - 93 21 19 36
- Alpes-Maritimes** ○ ■
43, avenue Stephen-Liégeard - BP 119
06002 Nice Cedex - 93 52 59 49
- 07 Ardèche** ○ ■
23, avenue de la Gare - BP 713
07007 Privas Cedex - 75 64 04 15
- 08 Ardennes** ★ ○ ■
18, rue Voltaire
08109 Charleville-Mézières Cedex -
24 57 51 58
- 09 Ariège** ★ ○ ■
31 bis, avenue du Général-de-Gaulle
BP 124
09007 Foix Cedex - 61 65 08 48
- 10 Aube** ○ ■
Inspection académique
Services pédagogiques - 30, rue Mitantier
10025 Troyes Cedex - 25 80 56 15
- 11 Aude** ★ ○ ■
56, avenue du Docteur-Henri-Gout
BP 583
11009 Carcassonne Cedex - 68 47 05 02
- 12 Aveyron** ★ ○ ■
1, boulevard François-Fabré
12006 Rodez Cedex - 65 68 13 53
- 13 AIX-MARSEILLE** ★ ● ○ □ ■
31, boulevard d'Athènes
13232 Marseille Cedex 1 - 91 91 92 17
- 14 CAEN** ★ ● ○ ■
21, rue du Moulin-au-Roy - BP 5152
14040 Caen Cedex - 31 93 08 60
- 15 Cantal** ○
Rue de l'École normale
15013 Aurillac Cedex - 71 48 60 26
- 16 Charente** ○ ■
23, rue Fontaine-du-Lizier - BP 347
16006 Angoulême Cedex - 45 92 16 60
- 17 Charente-Maritime** ★ ○
2, rue Louis-Braille
17028 La Rochelle Cedex - 46 43 95 95
- 18 Cher** ○ ■
9, rue Édouard-Branly
18000 Bourges - 48 24 54 91
- 19 Corrèze** ○ ■
Rue Sylvain-Combes - BP 225
19012 Tulle Cedex - 55 26 32 88
- 20 CORSE** ★ ● ○ ■
8, cours du Général-Leclerc - BP 836
20192 Ajaccio Cedex - 95 21 70 68
- Haute-Corse** ○ ■
Boulevard Benoîte-Danési
20200 Bastia - 95 31 17 92
- 21 DIJON** ★ ● ○ ■
Campus universitaire de Montmuzard
Boulevard Gabriel - BP 490
21013 Dijon Cedex - 80 65 46 34
- 22 Côtes-du-Nord** ○ ■
30, rue Brizeux
22015 Saint-Brieuc Cedex - 96 61 90 31
- 23 Creuse** ○ ■
2 bis, avenue de la République
23011 Guéret Cedex - 55 52 35 56
- 24 Dordogne** ○ ■
École normale mixte - 39, rue Paul-Mazy
24000 Périgueux - 53 09 85 83
- 25 BESANÇON** ★ ● ○ ■
6, rue des Fusillés - BP 1153
25003 Besançon Cedex - 81 83 41 33
- Doubs** ○ ■
6, rue des Fusillés - BP 1252
25004 Besançon Cedex - 81 81 13 59
- 26 Drôme** ○ ■
36, avenue de l'École normale - BP 2110
26021 Valence Cedex - 75 44 55 85
- 27 Eure** ★ ○
43, rue Saint-Germain
27000 Evreux - 32 39 00 91
- 28 Eure-et-Loir** ★ ○ ■
1, rue du 14 Juillet - BP 27
28001 Chartres Cedex - 37 35 69 88
- 29 Finistère** ★ ○ ■
26, place de la Tour-d'Auvergne
29000 Quimper - 98 55 31 04
- Brest** ★ ● ○ ■
16, avenue Clemenceau
29283 Brest Cedex - 98 80 42 11
- 30 Gard** ★ ○ ■
58, rue Rouget-de-Lisle
30000 Nîmes - 66 67 85 19
- 31 TOULOUSE** ★ ● ○ ■
3, rue Roquelaine
31069 Toulouse Cedex - 61 62 54 54
- 31 Haute-Garonne** ★
3, rue Roquelaine
31069 Toulouse Cedex - 61 62 54 54
- 32 Gers** ★ ○ ■
Centre administratif - Rue Boissy-d'Angl
32011 Auch Cedex - 62 05 86 11
- 33 BORDEAUX** ★ ● ○ ■
75, cours d'Alsace-Lorraine
33075 Bordeaux Cedex - 56 81 12 92
- Gironde** ○ ■
Rue Veyri - BP 267
33705 Mérignac Cedex - 56 47 05 81
- 34 MONTPELLIER** ★ ● ○ ■
Allée de la Citadelle
34064 Montpellier Cedex - 67 60 74 66
- Hérault** ○
17, rue de l'Abbé-de-l'Épée
34000 Montpellier - 67 72 06 20
- 35 RENNES** ★ ● ○ ■
92, rue d'Antrain - BP 158
35003 Rennes Cedex - 99 28 78 58
- 36 Indre** ○ ■
1, boulevard Saint-Denis
36000 Châteauroux - 54 22 24 24
- 37 Indre-et-Loire** ★ ○ ■
Quartier Beaujardin - 3, place Raspail
37000 Tours - 47 05 42 94
- 38 GRENOBLE** ★ ● ○ ■
11, avenue du Général-Champion
38031 Grenoble Cedex - 76 87 77 61
- 39 Jura** ○ ■
1, rue Anne-Frank - BP 324
39015 Lons-le-Saunier - 84 47 22 86
- 40 Landes** ○ ■
École du Peyrouat - BP 401
40012 Mont-de-Marsan - 58 75 43 11
- 41 Loir-et-Cher** ○ ■
39, rue des Écoles
41000 Blois - 54 76 04 34
- 42 Loire** ★ ○ ■
Jardin des Plantes - Allée Michel-Ange
42100 Saint-Étienne - 77 25 20 91
- 43 Haute-Loire** ○ ■
10, rue Jules-Vallés - BP 340
43012 Le Puy Cedex - 71 09 26 82
- 44 NANTES** ★ ● ○ ■
Chemin de l'Herbergement - BP 1001
44036 Nantes Cedex 01 - 40 74 85 19